



Terres Civiles

La non-violence au quotidien

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre Martin Luther King

Septembre 2000 - No 10



J.A.B. 1004 LAUSANNE
Retour: CMLK, Rue de Genève 52

En novembre, notre armée à maigrir tu aideras ! (proverbe civil)

Entretien : Fernand Cuche, pacifiste et paysan

Assemblée générale : quelles forces
pour quelles actions ?

SOMMAIRE

- 2 Edito
- 3 Assemblée générale 2000
- 5 Economiser dans l'armée : votation fédérale du 26 novembre 2000
- 7 Faut-elle "féminiser" ce journal?
- 8 Marche mondiale des femmes
- 10 Réponse à notre Manifeste : "J'veux pas l'savoir!"
- 12 L'INVITE DE TERRES CIVILES
Fernand Cuhe, pacifiste, paysan, homme de terrains multiples
- 18 Colombie : construire la paix, danger!
- 20 Centre de documentation : au bonheur des livres
- 23 Exposition : un mot de Violetta
- 24 Agenda - Marche de l'espoir - Rendez-vous du CMLK

IMPRESSUM

"Terres Civiles" est un trimestriel édité par le Centre Martin Luther King, association à but non lucratif pour la non-violence active. Abonnement : Fr. 25.- par année.

Les ressources du CMLK sont l'abonnement et les cotisations des membres. Cotisation annuelle : Fr. 60.- Cotisation "petits budgets" : Fr. 30.- Les membres du CMLK sont abonnés d'office à "Terres Civiles".

Rédacteur responsable :

Roger Gaillard

Ont collaboré à ce numéro :

Sandrine Bavaud, Philippe Beck, Violetta Fasanari-Bourquin, Jeanne Golay, Jean-Philippe Jeannerat, Michel Mégard, Géraldine Savary, Manon Schick

Pour nous contacter :

Centre Martin Luther King
Rue de Genève 52
CH - 1004 Lausanne
Tél. : 021 / 661 24 34
Fax: 021 / 661 24 36
E-mail: cmlk@mcnet.ch
CCP : 10-22 368-6

EDITORIAL

Vitamines, SVP !

Non, ne le regardez pas tout de suite! Il fait peine à voir, le malheureux. Il fait même peur, à force d'être raplapla. "Il", pourtant, ce n'est pas un monstre grimaçant. Ce n'est qu'un bête graphique, comme on en voit tant. Découvrez-le en page 4 - *doucement, pour ne pas l'effrayer*. Ce qu'il vous montre? Les courbes comparées des dons et cotisations reçus par le Centre Martin Luther King en 1999 et 2000. En traitillés, les chiffres de 1999, belle progression. L'autre courbe, c'est notre mirifique An 2000 - qui peine à décoller.



Dessin de Coureuil. Amnesty, "Cent dessins pour la liberté".

En clair, notre situation financière est préoccupante. Les dons et cotisations cumulés de janvier à juillet 2000, en chiffres arrondis, se montent à Fr. 27.100.- Pour la même période en 1999, le total était de Fr. 48.700.- (près du double); en 1998, de Fr. 34.000.- Comme le CMLK dépend à plus de 80% de dons, cela signifie qu'à moins d'une augmentation *rapide* et *substantielle* de ces derniers notre association risque de mettre la clé sous le paillasson à Noël... et de ne pas voir ce fameux XXIème siècle qui commence pourtant, grâce à l'ONU, sous le signe de la non-violence.

Après le choc, deux mots d'explications qui permettront de relativiser cette dramatique

entrée en matière. Le CMLK va en réalité *mieux* que l'an dernier, puisque nous avons commencé 1999 avec un déficit de 16.000 francs, et dû lancer un S.O.S. en juin déjà. Cet appel financier a eu un grand succès (c'est lui qui explique la bonne forme du graphique 99), nous permettant de sortir des chiffres rouges et d'aborder 2000 avec confiance. La réussite en mai de l'exposition "Un poing c'est tout?", entièrement autofinancée grâce à de très actives recherches de sponsoring, nous a confortés dans une douce euphorie.¹

Davantage de membres... et pourtant !

La meilleure visibilité du Centre nous a ainsi permis de nous faire connaître d'un public plus large et d'accueillir, depuis mai, une vingtaine de nouveaux membres - en majorité des femmes, ce qui confirme une tendance à la féminisation perceptible depuis que l'objection de conscience n'est plus notre unique, ni même notre principale raison d'être. Avec un fichier en progression de plus de 1400 membres, abonné-es et sympathisant-es, le CMLK n'est certes pas une puissante association, mais dans son domaine, la non-violence, il se compare très honorablement à des mouvements similaires en France, alors que notre réservoir de population est trente fois moins important que celui de nos voisins.

Que s'est-il donc passé? Apparemment, nombre d'entre vous n'ont pas encore payé leur cotisation 2000; certains l'ont payée à l'ancien tarif de Fr. 50.-, alors que l'augmentation des frais liés au journal et au fonctionnement du secrétariat² nous avait contraints à l'augmenter à Fr. 60.- (ce qui reste modeste en comparaison avec les cotisations d'autres groupements). Il y a aussi moins de souscripteurs et souscriptrices, soit ces personnes infiniment précieuses qui s'engagent à verser régulièrement un montant fixe pour garantir au Centre une certaine régularité de revenus pendant une année ou plus.³ Enfin, les bonnes nouvelles transmises en juin, via le succès de l'expo,

☛ *Suite en page 4*

Assemblée générale 2000 : quelles forces pour quelles actions ?

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 11 novembre de 10h00 à 12h30, au Centre paroissial Saint-Jacques, avenue du Léman 26 à Lausanne. L'AG sera suivie d'un pique-nique tiré du sac de chacun (12h30 à 14h00).

Notre assemblée générale ordinaire aura lieu cette année à une date éminemment symbolique: le 11 novembre, anniversaire de l'Armistice de 1918. Le lieu choisi, le centre paroissial Saint-Jacques, offre une des plus belles vues de Lausanne sur le Léman et les Alpes. Il nous a paru tout indiqué pour une AG certes "ordinaire", mais qui pour nous, secrétaires et comitards, une importance bien particulière.

Notre objectif prioritaire est d'évaluer de manière réaliste sur quelles forces nous pouvons actuellement compter pour nos activités : formation à la non-violence, centre de documentation, service civil et information («Terres Civiles», exposition itinérante). Nous pourrions ainsi entrer sagement et sereinement dans le XXI^e siècle.

Le comité veut animer cette matinée de manière plaisante, dynamique et interactive. Il a chargé Chantal Furrer-Rey, animatrice à Sierre, de mener toute la première partie (10h00 - 11h00 environ) autour des *désirs et possibilités d'engagement* de chaque personne présente. Attendez-vous donc à ne pas rester assis-es autour d'une table !

Après la pause, nous expédierons le plus rapidement possible la partie statutaire, avant de pique-niquer ensemble. Amenez votre manger ; nous vous offrons les boissons chaudes et froides.

Comité : appel aux candidatures

Le comité doit être partiellement renouvelé et si possible élargi. Nous ne sommes actuellement que trois: Etienne Schaufelberger, Philippe Beck et Sandra Antrilli. Les deux premiers sont disposés à continuer, mais Sandra souhaite se retirer après s'être beaucoup investi pour le CMLK ces trois dernières années - ce dont nous la remercions chaleureusement.

Deux bénévoles au comité, *c'est clairement trop peu*, malgré toute notre bonne volonté (le Code civil suisse exige d'ailleurs trois personnes au minimum !), à la fois pour les affaires générales et pour «faire le liant»

entre les groupes de travail (qui manquent eux aussi de monde !). Deux ou trois personnes supplémentaires, *particulièrement des femmes*, sont indispensables si nous voulons faire vivre le CMLK !



Service civil : changement de cap ?

Nos statuts actuels inscrivent le service civil parmi nos buts, dans les termes suivants:

Art. 2.1.6.: « Il [le CMLK] aide et conseille les objecteurs de conscience, et s'engage dans la recherche d'un statut acceptable pour eux. »

La dernière partie est obsolète, maintenant qu'existe un service civil. Restent deux genres d'actions possibles:

- *promouvoir* ce service, en particulier auprès des jeunes gens astreints à l'armée. C'est quelque chose que nous avons fait ces dernières années, et que nous pouvons sans doute continuer;

- *améliorer* ce service civil, par un travail politique (lobbying auprès de divers milieux) en réseau avec les autres acteurs intéressés en Suisse par cette thématique. Cela, nous avons toujours souhaité le faire, nous avons tenté de le faire - par exemple avec le «Manifeste», cf. page 10. Mais nous réalisons que nos forces n'y suffisent pas. Aussi, et sauf heureuse surprise le jour de l'AG, le Comité a-t-il décidé de vous proposer de *renoncer à cette action* - du moins pour ces prochaines années.

Aussi proposons-nous la nouvelle rédaction suivante de l'art. 2.1.6.: « Il [le CMLK] aide et conseille les objecteurs de conscience, et *promeut le service civil.* »

Du coup, nous vous proposerons un «toiletage cosmétique» de l'ensemble des statuts - détails ci-dessous.

Ordre du jour (partie statutaire)

1. Acceptation du procès-verbal de l'AG du 23.10.99.
2. Approbation des comptes 1999
3. Fixation des cotisations 2001
4. Décisions quant aux modifications suivantes des statuts:

Art. 2.1.6.: « Il [le CMLK] aide et conseille les objecteurs de conscience, et promeut le service civil. » (cf. explications ci-dessus)

Art. 3.1.: Remplacer (comme cadre de l'action du CMLK) le terme «Romandie» par celui de «Suisse romande».

Art. 3.2.: Remplacer la mention «cf. 7.2.3.» par «cf. 7.2», l'art. 7.2.3... n'existant pas !

Art. 6.1.: « Les secrétaires salarié-e-s sont engagé-e-s par le Comité. Leur statut et leur salaire sont réglés *par le Règlement du Personnel* » (teneur actuelle). Il sied aujourd'hui d'indiquer: «*par contrat*».

• Enfin, l'Assemblée aura à décider si elle entend en profiter pour «féminiser» toute la rédaction des statuts («un-e», etc.).

4. Election du nouveau comité
5. Divers

Pour préparer l'animation, **votre inscription préalable nous aiderait énormément**. Merci d'utiliser le coupon-réponse figurant au verso.

Vu l'importance de cette matinée pour notre travail des années à venir, nous comptons fortement sur votre présence. Toutefois, si vous êtes disposé-e à vous engager dans notre action mais qu'il vous est impossible de nous rejoindre à l'AG, merci de nous signaler *avant l'AG* votre éventuelle disponibilité (nous vous appellerons dans ce cas pour mieux connaître vos envies et possibilités).

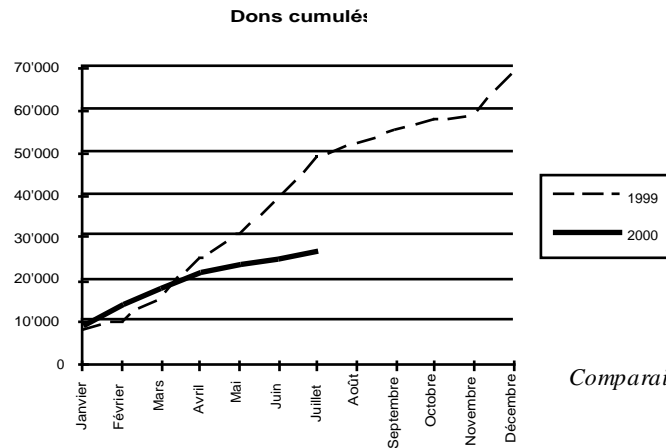
Merci - et au 11 novembre !

Le Comité
Les secrétaires

ont pu donner l'impression que tout allait bien à bord, et anesthésier quelque peu la vigilance de celles et ceux qui tiennent à nous. Le fait est que les dons des trois mois de mai, juin et juillet 2000 sont les plus faibles de ces quatre dernières années.

Malheureusement, la lutte associative pour une société plus juste, plus pacifique et moins marchande, reste manifestement une lutte du pot de terre contre le pot de fer, qui doit être régulièrement relancée, revivifiée. A l'heure du néolibéralisme triomphant, la non-violence, joyeusement non-rentable, reste un grain de sable qui dérange les "bat-tants" de la guerre économique. Et le CMLK a peu de chances d'être un jour fortement subventionné par des institutions BCBG.

Nous ne pouvons donc compter que sur **vous**, lectrices et lecteurs, associé-es d'un combat commencé voici plus de trente ans et qui a plus que jamais raison d'être à nos yeux. **Une association, c'est d'abord des associé-es.** Nous avons donc besoin non seulement de vos sous (hélas! si vous saviez combien l'auteur de ces lignes a horreur des comptes d'apothicaire, et des chiffres en général!...), mais de vos idées, de vos avis (même critiques), de vos talents, de vos disponibilités. Venez nous rejoindre à l'Assemblée générale du samedi 11 novembre ou, avant celle-ci, à l'Apéro du jeudi 26 octobre (voir agenda p. 24), destiné aux bénévoles de l'expo, aux membres des groupes de travail et à toutes les personnes simplement curieuses de mieux nous connaître.



Comparaison des dons et cotisations reçus en 1999 et 2000. Oui, cela nous inquiète...

Avec votre soutien, nous sommes certains de parvenir à traverser cette mauvaise passe et rebondir vers le nouveau siècle. Il y a du grain à moudre, et du beau grain : au-delà de la votation du 26 novembre prochain sur la très souhaitable réduction des dépenses militaires, les Chambres fédérales débattront bientôt du projet de réforme Armée XXI (qui aura des conséquences également pour le service civil) et il est probable que nous voterons à l'automne 2001 sur les deux initiatives du GSa. Sur d'autres plans, nous avons de plus en plus de demandes d'informations et d'interventions émanant des écoles, et nous devons aussi organiser la circulation de l'exposition. A ces défis, nous sommes prêts à répondre dans toute la mesure de nos forces. Merci de nous y aider.

Roger Gaillard

1. Voir *Terres Civiles* No 9, pages 6 à 9, et dans ce numéro le témoignage de Violetta, page 23.

2. Il a fallu par exemple renouveler notre équipement informatique, notre ordinateur principal ayant rendu l'âme cet été. Même avec du matériel d'occasion et pour deux postes de travail seulement, ces frais finissent par peser lourd.

3. Si vous optez pour une souscription, il vous suffit d'en indiquer les modalités dans la case "Motif versement" du b.v. (par exemple: "Souscription: Fr.30.-par mois").

Pour venir à l'AG

En train

Depuis la gare de Lausanne, c'est facile. Prendre le **bus 1 ou 5** et descendre à **Georgette** (deux arrêts). Monter vingt mètres à pied, tourner à droite et prendre le **bus 9**, direction Lutry. Descendre à l'**Avenue du Léman** (deux arrêts). Le centre Saint-Jacques, avenue du Léman 26, est 200 mètres plus loin, sur la droite, juste après un joli parc. Compter 15-20 minutes depuis la gare.

En voiture

Depuis la place Saint-François, suivre la **direction Vevey**. C'est vraiment tout droit. Descendre l'avenue du Théâtre, continuer sur l'avenue de Rumine, puis l'avenue du Léman. Les places en zone bleue sont en face de Saint-Jacques, du côté gauche. Vous pouvez aussi en trouver en tournant à droite dans l'avenue Eugène-Rambert. Parking le plus proche : Belle-Fontaine (dix minutes à pied).

COUPON-REPONSE ASSEMBLEE GENERALE

☛ *CMLK, rue de Genève 52, 1004 Lausanne, fax 021 661 24 36*

Nom, prénom:

Adresse exacte:

Tél. jour: _____ soir: _____

E-mail:

Je m'inscris / nous nous inscrivons à l'AG du 11 novembre à 10h00.

☛ Nous serons personnes.

Je suis dans l'impossibilité de participer à l'AG et vous prie de m'y excuser.

Je suis par contre disponible pour collaborer avec (*cocher ce qui convient*):

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> le groupe de travail (GT) formation | <input type="checkbox"/> le GT documentation |
| <input type="checkbox"/> le GT service civil | <input type="checkbox"/> le GT information |
| <input type="checkbox"/> le comité | <input type="checkbox"/> d'autres coups de main |

Votation fédérale du 26 novembre 2000

Économiser dans l'armée ? Nous dirons oui !

par Jean-Philippe Jeannerat

En comparaison européenne, la Suisse dispose de l'armée la plus grosse et, bien sûr, la plus chère. Pensez : 5 milliards en cette année 2000 au budget de la Confédération. En comptant les coûts indirects à charge de l'économie, générés par notre système de milice, plus de 1400 francs par habitant. C'est beaucoup trop et ces coûts doivent baisser impérativement.

Heureusement, nous avons l'occasion d'imposer cette réduction des dépenses militaires. Le 26 novembre prochain, une initiative populaire fédérale est soumise au verdict du peuple et des cantons. Elle propose de réduire de moitié les dépenses militaires de la Confédération (année de référence 1987), à savoir des quelque 5 milliards de francs dépensés à ce jour à 3,2 milliards. L'État les ayant de lui-même abaissées pour une part ces dernières années, il reste à économiser 1,8 milliard de francs... par année. On procédera en douceur, par une réduction progressive sur une période de dix ans. Un allègement bienvenu, qui permettra de dépenser ailleurs, où les besoins sont urgents, une partie des crédits aujourd'hui gaspillés.

Qu'advient-il des montants « économisés » ?

L'initiative propose une politique de paix et de sécurité renouvelée, où les dimensions civiles prennent le pas sur les moyens militaires. Ainsi, les montants économisés doivent être affectés pour un tiers à des tâches de promotion de la paix – coopération au développement, prévention des conflits, désarmement et sécurité collective – en contribuant au renforcement des efforts internationaux à cette fin.

Le Parlement devra décider de l'affectation du solde. Pour le comité d'initiative, la sécurité sociale doit figurer ici au premier plan – contributions à l'AVS, encouragement à la formation par exemple.

L'initiative prévoit également la création d'un fonds de reconversion, doté d'un milliard de francs, afin de soutenir les entreprises dépendantes de l'armement dans leurs efforts de reconversion et d'encourager la création, dans les régions concernées, d'emplois dans des domaines porteurs d'avenir.

Qu'est-ce que je pourrais bien faire pour qu'elle passe ?

Soyons clairs. L'initiative est bonne, facile à expliquer – malgré la complexité de l'affectation des montants économisés –, elle rejoint un souci largement partagé face à la pression aux économies dans tous les domaines, bref, elle a le potentiel pour rassembler une majorité de suffrages. Mais, obstacle principal, il manque au comité d'initiative l'argent pour mener une campagne percutante, qui atteigne citoyennes et citoyens au-delà des cercles traditionnellement favorables à ce type de proposition. Dès lors, comment faire ?

- Pas de miracle, chères amies et chers amis : l'argent est le nerf... de la paix également ! Le comité d'initiative a un peu d'argent, il en cherche davantage pour réussir sa campagne. Chaque don est le bienvenu au compte postal : 30-580588-3.



Enjeu de l'initiative : amaigrir l'armée pour donner enfin de vrais moyens à la prévention des conflits. Ci-dessous : paysans au Rwanda. DR Fotoagentur Ex-Press.



• La diffusion de matériel d'information revient très cher. Les porteurs bénévoles de boîtes aux lettres en boîtes aux lettres sont de précieux alliés. Après avoir déterminé un quartier et la quantité d'exemplaires nécessaire, passer commande du *Journal de votation* auprès du secrétariat de campagne.

• Même sans matériel, on peut agir. Établir la liste des personnes de son entourage à sensibiliser à la votation du 26 novembre, déterminer le moyen de communication (un coup de fil, ou une brève lettre, ou une conversation orale lors de la prochaine rencontre ou, pourquoi pas, une série de courriels, la participation à des forums sur Internet) et veiller à contacter chacune et chacun durant les deux premières semaines de novembre.

Qui soutient l'initiative ?

L'initiative « Économiser dans l'armée et la défense générale » a été déposée le 26 mars 1997 avec 108'541 signatures. Elle est soutenue par une cinquantaine d'organisations actives dans les domaines de la promotion de la paix – dont le CMLK et le SCI –, du développement et du social, ainsi que par le Parti socialiste et les Verts.

Plus de 100 personnes ont déjà adhéré au comité « Économiser dans l'armée ? Oui ! », parmi lesquelles 56 parlementaires fédéraux de même que d'autres personnalités politiques, de la culture, des sciences et de la coopération au développement. Des cercles de plus en plus larges sont aujourd'hui convaincus qu'une armée plus petite, telle qu'on la prévoit dans les bureaux d'Adolf Ogi, doit être également une armée qui coûte moins cher. Et il nous reste deux mois pour convaincre une majorité des Suisses et des Suisses que cette réduction des dépenses est indispensable !

Pour toute indication supplémentaire et pour manifester votre soutien à la campagne :

« Économiser dans l'armée ? Oui ! »
Secrétariat de campagne
case postale 246
3000 Berne 13
téléphone : 031 311 70 87
télécopieur : 031 311 77 94
Compte postal : 30-580588-3



Fotoagentur Ex-Press

Je m'informe et je participe :

COUPON à transmettre à :

« **Économiser dans l'armée ? Oui !** » Secrétariat de campagne
case postale 246 3000 Berne 13

- Je souhaite davantage d'informations sur l'initiative « économiser dans l'armée »
- Je suis prêt-e à m'engager pour la diffusion de matériel dans mon entourage ou mon quartier, à env. exemplaires. Confirmez moi les modalités.
- Je peux faire un peu plus, en essayant de constituer un petit groupe de campagne. Prenez contact avec moi.
- Je n'ai pas de temps, mais je peux soutenir financièrement la campagne par un don d'env. francs. Envoyez-moi un bulletin de versement.

Nom et prénom :

Adresse :

Mouvement, association (facultatif) :

NPA et localité :

Téléphone : Courriel :

Remarques :

- Répercuter l'information dans la société ou l'association dont vous êtes membre. Réfléchir d'abord à la forme, car il faut éviter de choquer des gens dans des cercles où la politique n'a pas ou peu de place. Ne pas hésiter à proposer une information facultative aux seules personnes intéressées. Par exemple, faire savoir que cette votation est pour vous importante et que vous êtes heureux d'en parler avec elles.

- Une lettre de lectrice ou de lecteur dans un journal. Priorité aux médias locaux et aux revues généralistes : ce sont eux qui, en général, sont le mieux lus par les gens que nous ne parvenons pas à atteindre faute de moyens.

- Si vous avez du temps et une forte motivation pour un engagement, tenter de réunir un groupe d'action sur le plan local/régional, qui montera sa campagne propre. Par exemple, en organisant un débat public contradictoire, en finançant une annonce originale dans un journal, en produisant un tract ou en diffusant le *Journal de votation* du comité national, en tenant un stand dans la rue un jour de marché ou lors d'une vente du soir, etc.

- Finalement, vous avez peut-être des compétences « pointues », dans un domaine ou un autre, qui vous semblent intéressantes à faire valoir dans une campagne avec forte dose d'improvisation et moyens financiers limités. Dans ce cas, indiquez les dans la rubrique remarque du coupon ou prenez contact directement avec le secrétariat de campagne.

*Jean-Philippe Jeannerat**

() Jean-Philippe Jeannerat coordonne la campagne de votation « Économiser dans l'armée ? Oui ! » en Suisse romande. Secrétaire politique du CMLK de 1982 à 1985, il travaille actuellement en tant que secrétaire central romand du PS Suisse à Berne.*

Elle est minuit, Docteure Schweizer !

Faut-il "féminiser" ce journal? Pour mieux lutter contre le sexisme, doit-on ici sacrifier à de nouvelles modes d'écriture parfois venues d'outre-Rhin ("étudiantEs"), modes qui dérangent ce que certain-e-s persistent à nommer "le beau français" ? Le débat est en cours au sein du petit comité de rédaction de "Terres Civiles". Et vous, lecteurs/trices, citoyen(ne)s, camarades et camaradEs, qu'en pensez-vous? Pour lancer la discussion, voici deux avis féminins : celui de notre nouvelle secrétaire Sandrina Bavaud, et celui de la journaliste Géraldine Savary, dans un article repris de l'hebdomadaire "Domaine Public".

Féminiser le langage, c'est choquant ?!

Les membres du comité du CMLK s'interrogent sur la pertinence de féminiser "Terres Civiles" ainsi que son courrier. D'un côté, nous avons une position valorisant l'académie française. De l'autre, un engagement en faveur des femmes remettant en cause nos habitudes visuelles et auditives. Par vos courriers vous pourriez nous permettre de nous départager.

L'enjeu est de redonner une place au sexe féminin. Cela passe par l'acceptation du fait que le langage n'est pas neutre et que ses normes évoluent :

- ◆ La disparition du féminin date du 17^e siècle. Alors qu'au Moyen Age, il existait des femmes baillives, châtelaines, peintresses, le correcteur d'orthographe de mon ordinateur ne reconnaît pas ces termes.

- ◆ Ce sont davantage les statuts valorisés dans nos sociétés qui ne sont pas féminisés et inversement (un docteur et une infirmière).

- ◆ C'est le masculin qui structure le langage. Les hommes sont placés en tant que référentiel et les femmes se retrouvent en deuxième position. Les femmes sont ainsi plus belles ou moins intelligentes que les hommes.

- ◆ Plus généralement, le français rend invisibles les femmes. Le terme "hommes" inclut 50% de la population qui n'est pas de sexe masculin.

Finalement, féminiser, pourquoi pas ?

Les femmes ne seraient plus dépersonnalisées par une soi-disant neutralité du langage. Elles pourraient se reconnaître au travers d'un langage qui les valoriserait. Elles pourraient se forger une identité respectueuse de leur être. Les discriminations quelles connaissent professionnellement pourraient être diminuées. Cela permettrait à des jeunes filles de prendre conscience que leur nature ne les prédispose pas à certaines tâches. Nous pourrions ainsi peut-être avoir autant d'hommes de ménage que de femmes de ménage ou autant de directrices que de directeurs. Lorsque les manuels scolaires ou les magazines mentionnent uniquement le terme de physicien, il est difficile d'imaginer de devenir physicienne. Lorsque des annonces recherchent des mamans de jour, il n'est pas évident pour un homme d'offrir ses services.

En ouvrant le débat sur la féminisation, nous sommes ainsi confronté-e-s à un choix de société. La question de savoir quelle forme de féminisation utiliser pour ne pas "alourdir" un texte devient secondaire. D'ailleurs, appelant dernièrement un groupe d'ados, il m'a été répondu : "Et les adoEs, elles n'existent pas !?". S'accorder sur la nécessité de féminiser le français implique effectivement de choisir un style. En effet, de nombreuses possibilités nous sont offertes :

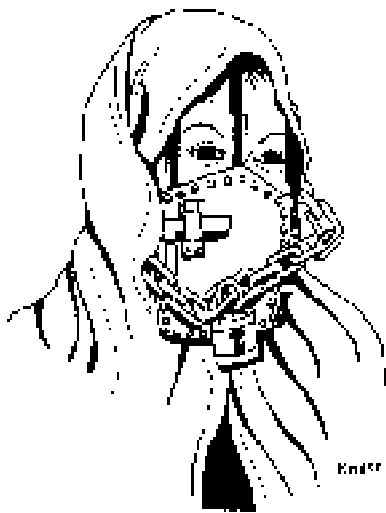
Etudiants et étudiantes ... ProfesseurEs ... Animateurs/trices ... Sympatisant-e-s ...

S'engager en faveur d'un langage non discriminant n'est somme toute pas si choquant. Notre regard et notre écoute peuvent s'habituer à de nouvelles normes afin de rendre justice à l'ensemble des femmes et des filles. La relecture de cet article permet finalement

de constater que le style de féminisation choisi ici n'engendre que peu de corrections. Si une langue évolue, il peut en aller de même pour son style. Les manières de féminiser répondent aussi à des enjeux. Les parenthèses ont été utilisées à un moment donné. Aujourd'hui cette acceptation est décriée. Il n'y a aucune raison de mettre les femm(e)s entre parenthèses.

Malgré tout, il faut bien constater qu'en s'offrant la féminisation certaines absurdités de langage ne pourront plus être conservées, comme : "Nicole B., ancien secrétaire général, est décédée à l'âge de 49 ans". Eh oui, c'est ridicule ... Et ça peut choquer.

Sandrine Bavaud



Dessin de Mary. (c) Amnesty International, "Cent dessins pour la liberté".

Féminisation : Quelle grammaire, ma mère !

La question taraude tous ceux, pardon toutes celles et tous ceux qui considèrent que la langue française doit représenter le faible et le fort, le ying et le yang, l'homme et le sacote, la femme et l'ombre de son ombre : comment s'adresser aux hommes et aux femmes simultanément sans tordre notre belle grammaire française ?

Rude question. Expérience faite, l'expression orale s'offre plus facilement à l'innovation. Citoyenne, citoyen, électrice, électeur, travailleuse, travailleur... la parité commence à peine à entrer dans les mœurs. L'effort est à portée de toute tribune et

tribun populaire, même si l'exercice exige une concentration sans faille, au risque de perdre le fil du sujet, en butant sur un genre oublié. Heureusement quelques expressions sont unisexes. Le "camarade" est extrêmement pratique, quoique très connoté, voire totalement inadéquat suivant la nature de l'assemblée. "Chers collègues" et "chers amis" ne prêtent à aucune confusion : à consommer sans modération.

Mais la féminisation de la langue française se corse quand on passe à l'écrit. Comment transcrire l'égalité des sexes dans un article, un programme politique, ou une offre d'emploi ? Exemples en quelques strophes.

- Debout les damné•s de la terre, debout les forçat•s de la faim. Les petits points, c'est léger, suspendu et discret. D'accord. Mais le féminin, symbolisé par le "e", semble perdu au milieu des voyelles et des consonnes, orphelin du mot qui le relie au sens de la phrase.

- Il n'est pas de sauveur-euse suprême, ni dieu-éesse, ni César-e, ni tribun-e, producteurs-trices, sauvons-nous nous-mêmes. C'est de loin la pire des solutions. La phrase devient cicatrice pour la femme, hachure pour l'égalité.

- Hideux(SES) dans leur apothéose, les rois(eines) de la mine ont-ils(elles) jamais fait autre chose que dévaliser le travail... La parenthèse est aujourd'hui abandonnée : les femmes s'y sont senties enfermées, exclues, exclues.

- OuvrierEs et paysanNEs, nous sommes le grand parti des travailleurSEs.

Cette version-là tint longtemps le haut des pavés (surtout syndicaux). Mais la femme passe soudain de l'inexistence à l'hypertrophie. On ne voit plus alors qu'une haie de majuscules, comme une armée vaguement menaçante.

L'égalité par la grammaire n'est donc pas à portée de main. D'autres combats le sont, plus importants encore. Par exemple, que lundi 14 juin, à l'anniversaire commémorant la grève de 1991, les femmes puissent fêter l'acceptation par le peuple de l'assurance maternité.

Géraldine Savary

Article paru dans "Domaine Public"
No1390, 11 juin 1999

“ 2000 bonnes

Lors d'une rencontre internationale à Montréal en octobre 1998, 140 femmes de 65 pays se sont réunies. L'état des lieux était accablant : partout dans le monde, les femmes sont les premières victimes de violence et de pauvreté. Il y a "2000 bonnes raisons de marcher".

Si les luttes des femmes tout au long du 20ème siècle ont permis d'obtenir certaines avancées, l'égalité entre femmes et hommes est encore loin d'être réalisée. Les femmes fournissent les deux tiers des heures de travail, elles gagnent un dixième du revenu mondial et possèdent moins de 1% de la fortune mondiale.

Avec la mondialisation, la situation des femmes s'est aggravée. Elles constituent la majorité des 1,5 milliard de personnes vivant avec 1 dollar par jour ou moins. Elles sont les premières victimes des programmes d'ajustement structurel du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, elles sont aussi les premières à vivre l'analphabétisme, le manque d'accès aux soins, à la santé, à l'eau, à la terre et au logement. Elles sont aussi les premières victimes des guerres, des violences, des viols, du trafic sexuel.

Cesont les femmes qui assument les coûts les plus lourds de la mondialisation parce qu'elles forment l'essentiel de la main d'oeuvre flexible et bon marché, recherchée au nom de la compétitivité. Le patriarcat, basé sur l'idée qu'il existerait une infériorité naturelle des femmes en tant qu'êtres humains, participe à légitimer les discriminations que subissent les femmes. Néolibéralisme et patriarcat se nourrissent l'un l'autre et se renforcent mutuellement pour maintenir la très grande majorité des femmes dans une infériorisation culturelle, une dévalorisation sociale, une marginalisation économique, une "invisibilisation" de leur existence et de leur travail, une marchandisation de leur corps. S'attaquer aux causes de ces fléaux c'est remettre en cause les fondements même de ces deux systèmes. Ni la violence, ni la pauvreté ne sont des fatalités.

raisons de marcher ”



Dans de nombreuses villes, des groupes et individus féministes ont donc pris de nombreuses initiatives. Dans l'ensemble de la Suisse, outre le 8 mars, de multiples manifestations ont eu lieu. Le 14 juin, différentes actions ont été organisées. Cela pour rappeler que le 14 juin 1991, plus de 500'000 femmes sont descendues dans la rue et que 10 ans après son inscription dans la constitution, le principe de l'égalité entre femmes et hommes n'est de loin pas encore réalisé. Au contraire, les acquis sont menacés, malgré la loi sur l'égalité entre femmes et hommes adoptée en 1996.

Contre la pauvreté et la violence

Pour appuyer la marche, un cahier de revendications mondiales a été rédigé. Il est structuré autour de deux axes principaux :

- Contre la pauvreté et pour le partage des richesses.
- Contre la violence faite aux femmes et pour le respect de leur intégrité physique et mentale.

La plate-forme proposée a été complétée et utilisée entièrement ou en partie par des collectifs régionaux ou nationaux. Les revendications mondiales et européennes de la marche mondiale des femmes sont également soutenues par la coordination nationale suisse. Au niveau national huit revendications centrales sont proclamées :

- A travail de valeur égale, salaire égal. Pas de salaires en-dessous de Fr. 3'000.— net.
- Pour l'abaissement de l'âge de la retraite avec des rentes qui permettent de vivre et non de survivre.
- Assurance maternité perte de gains, 16 semaines payées à 100% pour toutes les femmes exerçant une activité lucrative et droit à un congé parental.
- Droit à l'avortement et à la contraception libre et gratuite.

- Pour le droit des enfants à des lieux d'accueil de qualité à des prix accessibles : crèches, garderies, cantines, activités parascolaires.

- Mise en oeuvre de plans d'action et de prévention, assorties de ressources financières pour mettre fin aux violences faites aux femmes dans le couple, au travail et dans la société.

- Pour le respect et l'application des droits des lesbiennes, pour la reconnaissance des couples de même sexe.

- Même sol, mêmes droits : contre les renvois forcés et les violences d'un traitement inégal; intégration à la vie sociale, économique, politiques et culturelle de toutes les personnes vivant en Suisse.

Une occasion de se faire entendre

Il est plus que nécessaire de s'unir au niveau mondial. Les femmes sont des combattantes au quotidien dans tous les coins de la planète. Leur droits n'ont pas été octroyés mais gagnés par des luttes menées seules ou en mixité. La marche mondiale peut être l'occasion de construire un rapport de force qui permettra aux femmes de mieux faire entendre leurs revendications. Pour rendre "visibles" les discriminations à l'égard des femmes et soutenir des actions concrètes, la campagne de signatures en appui aux revendications mondiales mérite d'être soutenue. Ces signatures seront le symbole d'engagements individuels et collectifs pour mettre un terme à la pauvreté et à la violence faites aux femmes. Elles seront déposées le 17 octobre à New York au siège de l'ONU lors de la clôture de la marche mondiale des femmes. Avant ce rassemblement mondial, en Europe, les femmes se dirigeront vers Bruxelles pour s'y rassembler le 14 octobre.

Sandrine Bavaud

Des cartes d'appui peuvent être commandées auprès de femco@equal.ch; www.marche-mondiale.ch; tel. 021/351.70.90.

Une solidarité mondiale

Face à cette réalité, la Fédération des femmes du Québec a lancé l'idée d'une Marche mondiale des femmes pour l'an 2000. Ses objectifs sont de lutter contre la pauvreté et les violences en encourageant les femmes à lutter pour leurs droits et en soutenant des revendications concrètes. Il est désormais nécessaire de chercher des réponses à l'échelle mondiale, de mondialiser la solidarité.

La Marche mondiale des femmes a débuté le 8 mars 2000. Des actions de protestation ont eu lieu dans près de 50 villes du monde entier. A Genève, plus de 3000 manifestantes et manifestants ont défilé. Cette Journée internationale des femmes est devenue une journée historique du mouvement mondial des femmes. Elle a aussi marqué le début d'une campagne de signatures en appui aux revendications mondiales et le début des actions visant à sensibiliser et mobiliser la population face à la pauvreté et à la violence faite aux femmes. Aujourd'hui, des femmes de 153 pays, actives dans plus de 4190 associations, y participent en organisant manifestations, actions, conférences, etc.

Réponse du Parlement Fédéral à notre Manifeste pour un service civil de solidarité

“Un vrai service civil ? J'veux pas l'savoir !”

Le 15 juin 1999, à Berne, le CMLK déposait à la Chancellerie fédérale son “ Manifeste pour une paix durable par un service civil de solidarité ”, soutenu par des associations pacifistes de l'ensemble du pays et signé par plus de 600 personnes (voir *Terres Civiles* Nos 4, 5 et 6). Nous attendions la réponse du Parlement sans trop d'illusions, mais avec au moins l'espoir de susciter un débat quelque peu honnête, en ces temps où il est tant question de réforme de notre politique de sécurité.

Cette réponse nous a été communiquée le 26 juin dernier. Elle tient en une phrase : “ J'veux pas l'savoir ! ” Le Conseil national, le 24 mars 2000, puis le Conseil des Etats, le 22 juin, ont décidé de “ *prendre acte de la pétition sans y donner suite* ”. Les deux chambres suivaient ainsi les recommandations de la Commission de la politique de sécurité. Dans ses considérations, cette commission disait en résumé ceci :

◆ la question de la place du service civil et de ses modalités se posera en relation avec les différents modèles d'obligation de servir d'Armée XXI, il est donc prématuré de prendre position sur les revendications du manifeste

◆ la Loi sur le service civil du 6 octobre 1995 excluant la possibilité d'un libre choix entre armée et service civil, il n'est pas souhaitable d'entrer en matière sur ce point

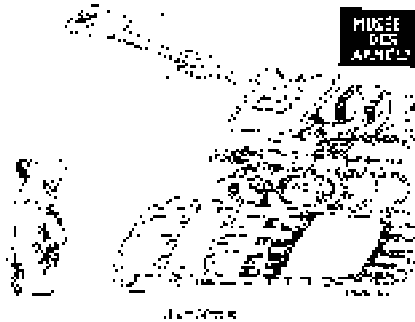
◆ pas question non plus de réexaminer la durée du service civil (1,5 fois celle du service militaire)

◆ pas question d'offrir une meilleure information sur le service civil aux personnes en âge de recrutement ; faute d'un libre choix, “ *les instances fédérales ne sont pas autorisées à prendre des mesures publicitaires proprement dites en faveur du service civil* ”

◆ la Suisse menant déjà “ *une politique de sécurité très active* ” (sic), la création d'un Institut de la paix “ *serait une structure supplémentaire, coûteuse et inutile, les tâches qui lui seraient confiées étant déjà assumées par les associations et organisa-*

tions non gouvernementales actives dans le domaine des droits de l'homme ”.

Pas un mot, dans ce rapport, sur le lien que nous souhaitions établir entre un service civil renouvelé, doté d'une vraie mission de prévention et de résolution pacifique des conflits, et la fameuse Fondation de solidarité, toujours aussi mal définie à ce jour. Aucune mention des mots “non-violence” ou “intervention civile”, porteurs d'une conception de la sécurité collective aux antipodes de la pensée unique toujours véhiculée par le Département de la défense.



Dessin de Fontanarrosa. Amnesty, "Cent dessins pour la liberté"

En dépit des intentions réformatrices initiées par le Rapport Brunner, nous en sommes décidément encore à la stratégie du hérisson - comme le relève Fernand Cuhe dans la longue interview qu'il nous a accordée (voir ci contre).

Le Parlement étant très marqué à droite pour cette législature, le sort réservé à notre manifeste n'est pas surprenant. A noter que le vote du Conseil national a cependant été assez partagé : 92 voix contre 70, en faveur d'une proposition de transmettre la pétition au Conseil fédéral sous forme de motion. Une minorité de la Commission du Conseil national a en effet estimé que “ *le libre choix entre service militaire et service civil se justifie d'autant plus que les effectifs de l'armée sont appelés à diminuer drastiquement* ”, ainsi que “ *par la possible introduction du libre choix entre armée et protection de la population, qui risquerait de faire du service civil une coquille vide* ”.

Cette minorité n'a pas obtenu gain de cause malgré la qualité de ses arguments. Le vote aurait-il pu être différent si nous, au CMLK, avions poursuivi notre campagne dès l'automne 99 par un intense travail de lobbying à Berne ? Peut-être, mais nous n'avions à l'évidence pas les ressources humaines nécessaires à pareille entreprise. Est-ce à dire que, partant de ce constat de faiblesse, nous devrions à l'avenir renoncer à toute action politique en faveur d'une politique de paix et de sécurité alternative ? Ce serait dommage, vu le grand débat qui s'annonce pour 2001. Nous en reparlerons à notre assemblée générale. D'ici là, vos réactions et propositions sont les bienvenues au secrétariat.

Roger Gaillard

EN BREF

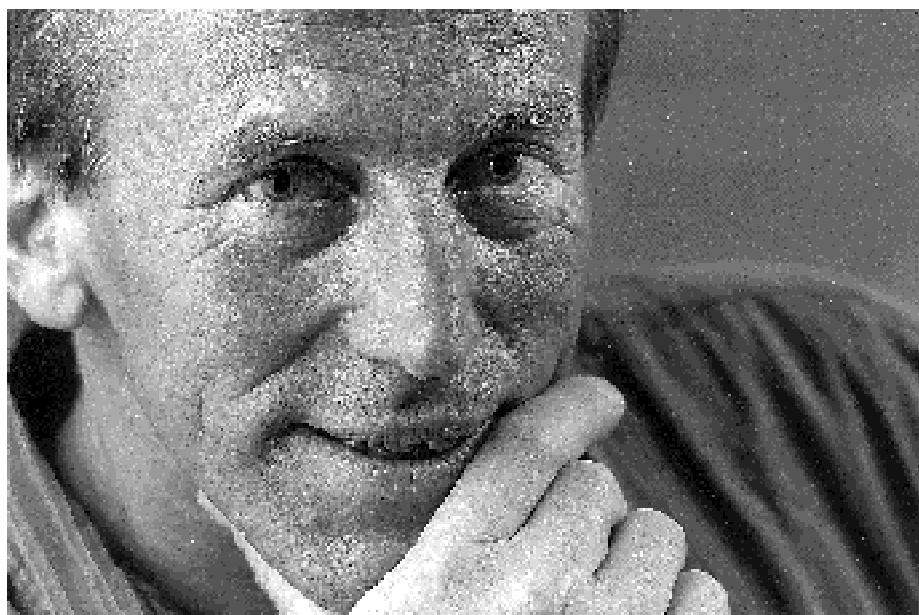
Bâle : ambitieux programme de médiation de voisinage

Dès cet automne, vingt médiatrices et médiateurs seront à disposition pour régler les disputes de voisinage à Bâle, dans des quartiers populaires densément peuplés, avec un taux d'étrangers atteignant parfois 50%. S'inspirant d'un programme appliqué avec succès à Francfort et dans plus de 400 villes américaines, le délégué bâlois à l'intégration en attend non seulement un apaisement des conflits quotidiens, mais également un apprentissage du dialogue entre des habitants qui ont perdu l'habitude de se parler. La police et la justice voient d'un bon œil cette initiative de résolution non-violente des conflits qui devrait les décharger considérablement à faible coût pour la collectivité, puisque le budget prévu pour une première expérience de trois ans se monte à 400.000 francs seulement. A quand de tels programmes en Suisse romande, pour relayer et approfondir le travail d'associations comme AsMéd-Vaud et AsMéd-Genève ?

Sources : *Domaine Public* No 1440, 1.9.2000 ; *Tags Anzeiger*, 22.8.2000.

Fernand Cuche, pacifiste et paysan

Brillamment élu l'an dernier au Conseil national dans les rangs des Verts, le Neuchâtelois Fernand Cuche, secrétaire de l'Union des producteurs suisses, défend non seulement les intérêts des paysans, mais aussi ceux de l'ensemble des citoyens alarmés par les excès de la globalisation. Homme de multiples terrains, il sait toucher tant par sa sincérité, son "parler vrai", que par son excellente connaissance des dossiers. Il donne ici son avis sur la réforme Armée XXI, puis nous parle de son combat pour une agriculture paysanne, solidaire et respectueuse de l'environnement.



Du grenadier à l'objecteur

Né en 1946, Fernand Cuche a d'abord beaucoup cru à l'armée. "J'ai fait une formation de grenadier, j'étais donc acquis à la cause. J'étais persuadé que l'armée était indispensable, que c'était une école de vie."

A l'époque, il était peu conscient des courants critiques qui se développaient autour de l'armée. "Mais assez rapidement, confronté à l'idéologie militaire, à des attitudes assez aberrantes de la part d'officiers, je me suis mis à réfléchir et, à la fin de l'école, j'étais déjà quasi sûr que je n'allais pas continuer." Après quatre cours de répétition, il finira par affronter un tribunal militaire très irrité de voir qu'un grenadier - "l'élite de l'armée" - aille jusqu'à renier l'institution, mais n'écope que de trois mois d'emprisonnement. Avec le recul, Fernand Cuche pense que l'exemple de sa mère a beaucoup influencé sa décision. "Elle avait une grande sensibilité, et sa façon de se comporter avec les autres, sa manière de régler les conflits en famille ou dans la communauté villageoise, je crois que cet exemple-là a refait surface dans mes réflexions. Plus j'avais et plus je me rendais compte que le recours à la force, à la violence, n'est pas le seul moyen de maintenir ou de rétablir la paix, et qu'on nous avait un peu endoctrinés dans ce pays. Nous avons été victimes d'une idéologie dominante qui n'acceptait pas la réflexion." Membre du comité de parrainage du Manifeste du CMLK plusieurs mois avant son élection, Cuche fait aujourd'hui partie de la Commission de la politique de sécurité du National. Il essaie d'y promouvoir des idées encore bien à contre-courant: "C'est réellement difficile de faire comprendre à mes collègues que nous n'avons pas encore dans ce pays donné les chances et les moyens nécessaires à une politique de paix qui commencerait par la prévention des conflits."

- Vous avez été objecteur de conscience, vous êtes aujourd'hui au Conseil national et vous siégez notamment dans la Commission pour une politique de sécurité. C'est dire si nous sommes intéressés à avoir votre avis sur les projets de réforme Armée XXI d'une part, et d'autre part sur les chances de succès de propositions alternatives centrées sur la prévention et la résolution non-violente des conflits.

- Historiquement, dans ce pays, l'agriculture et l'armée ont constitué des tabous. C'était des valeurs dans lesquelles une grande majorité du peuple suisse se reconnaissait. On a pu dire jusque tout récemment que la Suisse est une armée, à l'image de tout ce qui a été construit dans le système de défense du « hérisson ». Et alors qu'on était encore dans cette idéologie là, il y a eu le Groupement pour une Suisse sans armée qui a lancé une initiative paraissant totalement farfelue pour la suppression de l'armée. Le résultat du vote, 36% de oui, a été un premier choc extrêmement important.

A mon sens, ce qui a fait bouger et le gouvernement, et l'Etat major, c'est bien le résultat de cette votation. Car il faut bien voir que, s'il n'y a pas une activité associative forte sur des thèmes importants qui concernent la politique, ça bouge peu à Berne. Le résultat du vote a donc donné une impulsion forte pour dire que peut-être on n'a plus besoin d'autant d'hommes, d'autant de chars, qu'on n'a peut-être plus besoin d'investir autant dans une politique d'armement. Ensuite, on est entrés dans des réformes, il y a eu Armée 95. La réforme a été modeste, mais, tout de même, les effectifs ont diminué.

On en arrive maintenant à cette nouvelle proposition de réforme d'Armée XXI, et ce qui m'inquiète, au stade où nous en sommes, je l'ai notamment vécu au sein de la Commission pour la politique de sécurité,

« On entre à nouveau dans une phase où on se fait peur, on est encore dans la stratégie du hérisson. A la limite, derrière chaque bosquet, il faudrait pouvoir abriter un char! »

c'est qu'on entre à nouveau dans une phase où on se fait peur. On a eu l'audace de dire qu'il faudrait poursuivre la réforme de l'armée, qu'il faudrait amaigrir le programme d'armements, diminuer le nombre de soldats, et c'est comme si tout à coup on avait peur d'aller trop loin. Ce qui est symptomatique, c'est que les militaires, relayés par un certain nombre d'élus, disent maintenant que, quel que soit l'aboutissement de la réforme, qui d'ailleurs n'a pas encore été discutée au Parlement, il nous faudra des chars, il nous faudra une aviation performante, il nous faudra des technologies de pointe, et tout cela ne coûtera pas moins cher, cela va peut-être même coûter un peu plus cher, et on a une espèce de marche arrière pour préserver un certain nombre d'acquis.

Ce qui est symptomatique de cette attitude, c'est que lorsque le Président de la Confédération, par ailleurs en charge du Département de la défense, va aux Etats-Unis, il est reçu avec les honneurs militaires, et je trouve pathétique d'assister à cette demande de la part de ce Président : « Est-ce qu'on ne pourrait pas vous acheter une dizaine de FA-18 d'occasion ? » Parce qu'il y aurait un trou dans la défense de l'espace aérien ! Je l'ai dit voici quelques jours en séance de commission, cette démarche du Président de la Confédération me semble à la fois pathétique et inquiétante : moi, les trous dans la couche d'ozone m'inquiètent beaucoup plus que quelques FA-18 qui manqueraient par rapport à une conception de la protection du territoire héritée de l'époque de la guerre froide. Récemment on était dans une réunion de la Commission où il était question du programme d'armement 2000, où figurent notamment les chars de grenadiers, et j'étais frappé de voir à quel point on était encore dans la stratégie du hérisson. A un moment où on parle tellement de réforme, j'ai été surpris de voir à quel point les sensibilités de droite trouvaient des arguments très traditionnels pour pouvoir voter un milliard et plus. A la limite, derrière chaque bosquet, il faudrait pouvoir abriter un char !

- Dans ces conditions, les propositions d'alternatives fortes, comme les deux nouvelles initiatives du GSsA ou le manifeste du CMLK pour un service civil de solidarité, récemment mis au placard par le Parlement, ont-

elles la moindre chance de l'emporter un jour sur les vieux réflexes du hérisson ?

- Il faut absolument que toutes les associations qui travaillent à une réflexion critique sur la politique de sécurité, qui proposent des solutions alternatives pour la protection de la population, maintiennent la pression. C'est vrai qu'au niveau du Parlement fédéral on n'est pas encore prêt à accepter le libre choix entre armée et service civil. Il faut essayer d'élargir le cercle des gens qui sont prêts à dire : nous pouvons prendre le risque d'une alternative et d'un choix tout à fait libre, et que les citoyens, en conscience, puissent décider comment ils veulent contribuer à la sécurité de leur communauté. Par ailleurs, il est clair qu'une coopération au niveau européen est importante, et je crois que le processus d'intégration à l'Union européenne, notamment pour des raisons de sécurité, des raisons de désarmement, nous permettrait d'éliminer un certain nombre de peurs aujourd'hui sans raison d'être.

- Quelle est votre position au sujet de la révision de la Loi sur l'armée qui permettrait l'envoi à l'étranger de soldats suisses armés, pour des missions dites de paix ?

- Je suis encore très partagé à ce sujet. Cette révision de la loi sur l'armée est revenue en commission pour tenter de régler les divergences entre les deux chambres, notamment sur la question du mandat. Moi, je l'ai acceptée, à condition que le mandat dépende de l'ONU ou de l'OSCE. Mais on a quand même déposé une série d'amendements, parce qu'il y a une interrogation au niveau des objectifs d'une éventuelle mission armée à l'étranger. Un terme est universellement reconnu, c'est le maintien de la paix. Nous, nous demandons à sortir du texte des termes tels que « promotion de la paix » et « imposition de la paix », en raison d'ambiguïtés possibles. Quand on parle de missions d'imposition de la paix, ça résonne, notamment au niveau du GSsA et du groupe des Verts, comme des interventions actives - ce qui nécessiterait des armements autres que ceux nécessaires à la seule protection des gens engagés dans ces missions. Il y a des ambiguïtés, renforcées par le discours tenu par l'Etat-Major quand il dit : il nous faut de nouveaux chars de grenadiers parce que, dans des missions à l'étranger, nous devons pouvoir protéger efficacement nos soldats, y compris avec des chars.

Je trouve que c'est une façon, pour l'Etat-Major, de profiter de la révision de la Loi sur l'armée pour justifier de nouveaux équipements, parce que ces chars, qui sont extrêmement lourds, je ne vois pas comment on va les transporter dans des zones de conflit ! D'autre part, au niveau de l'image, ce sont des engins qui expriment bien une puissance militaire, ce sont aussi des chars d'attaque... et je trouve que l'idée d'utiliser ces engins-là signifie déjà une escalade par rapport à un concept de maintien de la paix qui veut que, si on y va avec des armes, c'est dans le cadre de l'auto-défense.

Ce que je crains aussi, avec cette révision, c'est qu'une fois de plus on ne met pas l'accent sur la prévention. On intervient au moment où le conflit est engagé, le conflit a eu lieu, le conflit dégénère, ça devient insupportable, et il faut bien faire quelque chose !

- *C'est bien ce qui s'est passé pour le Kosovo. Justement, si la révision de la Loi était intervenue avant l'engagement de l'OTAN, auriez-vous trouvé acceptable que la Suisse envoie des soldats armés dans le cadre de cette opération-là ?*

- Non. Mais je dis non sans condamner. Il fallait bien essayer d'arrêter le travail horriblement destructeur de Milosevic, c'est sûr. Je ne condamne pas, mais je n'approuve pas, parce que, encore une fois, on n'a pas été suffisamment attentifs avant. Si l'énergie qu'on met à des programmes d'armement, l'énergie qu'on met à des réflexions sur le système de défense territorial aérien, si toutes ces énergies-là on les mettait dans des services de prévention des conflits, avec des diplomates formés, avec des interventions humanitaires, avec une invitation à nos collègues européens aussi à faire de même, et si malgré tous ces efforts-là on en arrivait quand même à des situations où ça devient vraiment impossible d'éviter qu'un tyran arrive au pouvoir et commette des atrocités, je pense qu'alors il faudrait tout de même intervenir par la force. Mais, globalement, on n'a pas encore accepté qu'il y a une autre voie qui serait la prévention, et on met toujours l'effort sur les moyens de réagir quand le conflit est engagé.

- *Venons-en aux combats de la paysannerie. Ce qui est frappant, aujourd'hui, c'est qu'il y a d'une part une frange de syndicalistes*

paysans, comme José Bové et vous-même, qui sont très critiques par rapport à la globalisation, qui manifestent à Seattle ou à Genève contre l'Organisation mondiale du commerce, etc. Et, d'autre part, un milieu rural qui semble encore traditionnel, xénophobe, parfois proche des thèses de l'UDC. Comment parvenez-vous à naviguer à l'intérieur de ces contradictions ?

- C'est vrai que, majoritairement, le monde paysan est encore un monde de la tradition, conservateur au niveau des idées politiques. Il évolue sous la pression économique au niveau des structures ; on assiste, dans les villages, à plus de collaboration, à plus de vie associative. Il y a une espèce de paradoxe, de contradiction entre la vie associative des paysans, l'élan de coopération qui est bien entretenu, et par ailleurs les idées plutôt conservatrices, plutôt de droite.

Moi, je navigue à l'intérieur de ces contradictions depuis pas mal d'années, avec régulièrement des conflits. Il y a des paysans qui ne comprennent pas que leur porte-parole s'engage dans la campagne contre l'initiative anti-étrangers des 18%.

L'UPS, aussi, c'est une minorité, c'est 2500 agriculteurs en Suisse romande, avec un mouvement de sympathie un peu plus large dans le milieu paysan. Je suis très réaliste, je sais qu'un certain nombre de prises de position qui ne sont pas liées aux intérêts de la corporation choquent encore pas mal de paysans. Mais je pense qu'ils doivent se dire que, pour défendre leurs intérêts, je ne m'en sors pas trop mal, j'ai le contact avec le reste de la population, or on a besoin des autres pour faire passer nos revendications.

- *Au-delà de la défense de leurs intérêts propres, peut-on imaginer voir se développer un réel mouvement de solidarité entre paysans suisses et paysans du tiers-monde ?*

Je crois. Des groupes d'agriculteurs, dans le canton de Vaud par exemple, sont en relation directe avec des agriculteurs notamment de l'Afrique. Il y a des échanges. Des agriculteurs africains viennent en Suisse, regardent comment ça se passe, découvrent les réalités dans lesquelles on travaille ici, et après on essaie de voir dans quelle mesure on peut coopérer. Je sais qu'il y a des récoltes de fonds qui se sont faites, par exemple, pour acheter des animaux pour la traction. Des actions ont été menées pour améliorer,

« Une fois de plus on ne met pas l'accent sur la prévention. On intervient au moment où le conflit est engagé, le conflit a eu lieu, le conflit dégénère, ça devient insupportable, et il faut bien faire quelque chose ! »



sur place, le compostage, la sélection de graines, la protection des cultures. Toutes ces dernières années, avec les enjeux liés à l'Organisation mondiale du Commerce, avec les rencontres au niveau européen, international, on voit que dans chaque pays, y compris aux Etats-Unis, au Canada, en France, qui sont des pays exportateurs, il y a des mouvements paysans forts qui se battent pour un commerce équitable. Et qui disent : il n'est pas juste d'utiliser des fonds publics pour exporter nos surplus de viande sur les marchés africains, à des prix de dumping qui déstabilisent le marché régional. Nous estimons qu'une partie de l'argent investi par la collectivité publique pour ces exportations de dumping pourrait être utilisée pour les programmes de développement là-bas sur place, et qu'une partie pourrait être utilisée ici pour orienter différemment l'agriculture, puisque effectivement, si on exporte moins, il y aura forcément moins d'argent pour un certain nombre de producteurs. Il faudrait donc engager des programmes de reconversion, des programmes d'accompagnement pour casser le nez à un productivisme qui est néfaste ici parce qu'on épuise le sol.

- *Ce discours anti-productiviste est aussi celui de la Confédération paysanne en France et de son porte-parole José Bové, qui est un de vos amis. Depuis combien de temps le connaissez-vous ?*

- Depuis une douzaine d'années. On a fait quelques manifestations ensemble à Bruxelles parce qu'on a eu l'occasion de se rencontrer à travers la Coordination paysanne européenne. Je l'ai aussi rencontré une ou deux fois en France à des séminaires de la Confédération paysanne, et c'est vrai qu'entre lui et moi il y a une façon d'être, une façon d'agir qui nous rapproche. On a des affinités.

En fait, à l'UPS, nous collaborons depuis des années avec la Confédération paysanne, et je suis pleinement en accord avec les idées que François Dufour et José Bové défendent dans leur livre « Le monde n'est pas une marchandise ».

- *Que penser de la médiatisation de José Bové ? Après en avoir fait une sorte de héros, les médias ont souvent, aujourd'hui, un point de vue ironique, voire agacé, à son égard. On l'a vu en Suisse récemment dans « L'Hebdo », où, à l'occasion de son procès à Millau, une journaliste le décrit comme une star capricieuse, avant tout préoccupée de son image...*

Je reprends un petit bout de l'histoire. Quand la Confédération paysanne (CP) décidée d'intervenir à Millau pour le démontage du MacDo, c'est une action parmi d'autres, une action de la section de l'Aveyron de la CP, comme l'UPS fait de temps en temps des manifestations. Il n'y a aucune stratégie pour essayer d'avoir un coup médiatique extraordinaire. Bové et ses amis convoquent la presse, ils font leur action à visage découvert, ils ont une très bonne argumentation, et il y a un phénomène médiatique qui les dépasse totalement. Moi, j'ai eu des contacts avec François Dufour qui était complètement débordé : « Ecoute je ne sais pas ce qui se passe, Jack Lang m'a téléphoné, il aimerait faire quelque chose pour nous ! Maurice Béjart dit qu'il veut payer la rançon ! Qu'est-ce qui se passe ?... »

En fait, il y a là un syndicat paysan qui depuis des années a un discours critique à l'égard du productivisme, qui depuis des années affirme qu'il y a un problème avec la qualité de l'alimentation. Qui met en garde contre l'OMC en disant : attention ça peut être un nivellement par le bas et un danger pour tout le monde, pour la qualité de la vie, pour son poste de travail, le développement des villes et des campagnes. Et on a dans les mois qui précèdent l'action du MacDo des scandales liés à la qualité de l'alimentation : la vache folle, la dioxine, les boues d'épuration qu'on essaie de recycler dans l'alimentation des bovins en France... Je crois que c'est tout cela, toutes ces coïncidences qui expliquent le phénomène. Les gens se sont dit : voilà une équipe qui dénonce ces scandales depuis des années, et on se permet de les mettre en taule !

Je ne suis pas du tout d'accord avec les articles qu'il y a eu notamment dans la presse suisse, à propos du rassemblement à Millau à l'occasion du procès de José Bové. On en vient à dire que Bové n'est qu'un cocorico à la française, que c'est un conservateur opposé aux échanges... C'est vrai que José a été médiatisé à fond, son personnage est effectivement intéressant au niveau de l'image... mais en plus il a un discours, qui est très élaboré. Ce que lui et ses amis ont réussi à faire à Millau, et c'est tout à leur honneur, c'est qu'ils sont parvenus à élargir tout de suite l'ensemble de la problématique, au-delà de l'affaire du MacDo, et les gens ont reçu ça fort. Le message qui a surgi à Millau, « Le monde n'est pas une marchandise », c'est plus qu'un slogan, c'est une réalité. On ne dit plus aux gens : « Bonjour, comment ça va ? » On dit : « Bonjour, combien tu vaux sur le marché ? » J'exagère un tout petit peu, mais on en est là, hein, et tout le monde est sur un siège éjectable au niveau du boulot. C'est le paysan, c'est l'ouvrier, c'est le directeur de banque, c'est même le PDG d'une entreprise, s'il n'a pas atteint ses objectifs, c'est la porte !

Moi, je pense qu'il y a eu une réponse étayée, forte, de la part de la Confédération paysanne, et après il y a eu un phénomène médiatique que je ne comprends pas très bien, et ça se focalise sur une personne. Bien sûr, à Millau, à la conférence de presse organisée à la ferme d'un des inculpés, il y avait 25 télévisions, il y avait 60, 70 journa-

listes : mais c'est eux qui ont voulu être là, pour couvrir l'événement. C'est eux qui l'ont créé, qui l'ont médiatisé! Et José a répondu, mais pas pour lui, il a répondu pour la cause ! Moi, je le comprends bien. Quand, pendant des années et des années, on fait un travail de sensibilisation, et que ce travail pendant longtemps est très mal reçu - on n'invitait quasi jamais la CP sur un plateau de télévision-, et tout d'un coup ça s'ouvre, pourquoi ne saisisait-il pas cette occasion ?

Les médias, donc, l'utilisent à fond. Mais ça n'empêche pas José Bové, François Dufour et les autres de garder une logique, une justesse; dans toutes les interventions que j'ai entendues, vues ou lues, à chaque fois je m'y retrouve. Nous, on l'a vu à Millau, il était sur la place, il a fait deux heures d'interviews télévisées ! Alors je pense qu'au bout d'un moment il faut qu'il arrête, il y a une fatigue, une pression forte... Ce qui est étrange, c'est qu'on fait appel à lui, on l'utilise, on le médiatise, et tout à coup c'est comme si ce personnage dérangeait. On ne reprend plus ce qu'il dit, ses arguments ou ceux de la CP, on reste sur le personnage et on l'observe en détail : comment il se tient, comment il est habillé, il est capricieux, il a froncé les sourcils, etc.

- Au-delà du problème de l'image, on décrit souvent Bové comme un passéiste réfractaire aux échanges internationaux...

Quand on décrit José comme un réactionnaire, un poujadiste, quelqu'un qui est opposé aux échanges, je pense qu'on a tout faux. Ce qu'il faut voir, c'est que le discours de la Confédération paysanne, pas seulement celui de Bové, est *pour* les échanges ! La CP est allée dans un état du Brésil pour voir dans quelle mesure on pourrait avoir un approvisionnement en tourteaux de sojasans OGM. La CP, tout comme nous, comme la Coordination paysanne européenne et la Via Campesina, ne sommes pas opposés aux échanges. On va continuer à consommer du café, du cacao, des oranges, tout ce qu'on ne peut pas produire ici. Ce qu'on demande, nous, c'est fort simple et fort clair, mais ce n'est pas intéressant pour une multinationale, c'est que, là où les paysans sont en activité, il faut leur donner les moyens de cultiver leurs terres en protégeant l'environnement, en diversifiant la production, en leur permettant de respecter leurs traditions.

Mais quand on vise le développement régional, ça ne veut pas forcément dire de toutes petites régions. On peut imaginer des régions d'Afrique qui ont entre elles des échanges sur des produits qui leur sont spécifiques, qui sont dans la tradition alimentaire. Parce que nous, quand on arrive avec du fromage ou des viandes vers des populations qui n'ont jamais consommé ces produits-là, ce n'est pas possible. Quand on parle de sécurité et de souveraineté alimentaire, il y a concrètement ces objectifs-là. Et si ces productions régionales, comme c'est le cas dans de nombreuses régions du globe, ne permettent pas à la population de se nourrir de façon suffisante, équilibrée, diversifiée, eh bien le marché peut intervenir, mais seulement dans ces conditions-là, pour satisfaire la nécessité de se nourrir.

On peut imaginer des marchés comme la banane, qui nous vient de loin, ou le roquefort de Millau qui part jusqu'aux Etats-Unis. Il y a des marchés, je dirai, de quête de la gastronomie, de quête de la diversité : on n'est pas opposés à ça. De temps en temps, s'il vous vient un vin d'Afrique du Sud ou du Chili, pourquoi pas ?

Mais affirmer qu'on va permettre de rester dans le circuit de production aux seuls paysans qui peuvent produire aux coûts le plus bas, c'est ce qu'on dit dans l'industrie, nous, on ne le veut pas. Pour des raisons d'équilibres régionaux, mais surtout pour des raisons de sécurité alimentaire. Il faut voir que la planète n'est pas, pour les décennies qui viennent, dans un état qui promet une alimentation débordante. Chaque jour on perd des surfaces et de la terre, c'est l'érosion, chaque jour on déboise, et on sait qu'avec le déboisement non contrôlé on peut faire de l'agriculture pendant quatre ou cinq ans, ensuite les sols sont épuisés. On a un gros problème avec l'eau, qui est un des enjeux fondamentaux. On a le risque d'une diminution grave de la biodiversité, et la biodiversité est ce qui permet précisément de faire une agriculture écologique... Donc, il y a tous ces raisonnements derrière les actions de José Bové ou les nôtres.

- En face, il y a le discours des multinationales de l'agrochimie et de la biotechnologie. Pourquoi être contre des organismes génétiquement modifiés capables d'améliorer des plantes, de les rendre résistantes

« On ne dit plus aux gens : Bonjour, comment ça va ? On dit : Bonjour, combien tu vaux sur le marché ? Tout le monde est sur un siège éjectable au niveau du boulot. »

aux parasites et aux pesticides, etc ? Des OGM qui pourraient résoudre le problème de la faim dans le monde ?

- Quand les firmes agrochimiques ou agroalimentaires nous disent que les OGM vont permettre de résoudre le problème de la faim dans le monde, je me dis que si ces entreprises multinationales avaient vraiment cette volonté là, et depuis de nombreuses années, on n'en serait pas où on en est sur le plan de la malnutrition dans le monde. On n'a jamais donné aux agricultures traditionnelles du Sud les moyens, les structures et les développements nécessaires pour une agriculture dans le mode « conventionnel », sans les OGM. Alors que les pays industrialisés riches, comme la Suisse, ont donné des moyens considérables à leur agriculture : c'est extraordinaire de voir ce que notre peuple a été d'accord d'investir dans son agriculture. Imaginons que par une meilleure répartition des richesses au niveau de la planète on ait donné ces moyens là à des paysans d'Afrique, d'Asie, des Philippines : on n'en serait pas où on est, avec ou sans OGM.

Donc si, aujourd'hui, les firmes agrochimiques ou agroalimentaires ont tout à coup eu, ce dont je doute, un problème de conscience extraordinaire les amenant à vouloir absolument mettre fin au dramatique problème de la faim dans le monde, moi je leur dirais : respectez premièrement les traditions régionales, approchez-vous de ces gens et développez avec eux des modes de production. Dites aux gouvernements qui sont en place, aux dictatures ou aux oligarchies, que le racket et le détournement de fonds ne permettent pas le développement. Et une fois qu'on aura mis en place des structures de développement équilibrées, si à l'intérieur de ce nouveau contexte les OGM - qui ne devraient plus être les prototypes que l'on nous a fourgués - peuvent permettre une amélioration dans le sens du développement régional, alors pourquoi pas ?

En fait, le développement des OGM vient du fait qu'on s'est rendu compte, dans ces entreprises multinationales, qu'il y a un marché extraordinaire, et que l'une des grandes batailles au niveau international, c'est le brevet. On dit « inventer une nouvelle semence », on lui met un brevet, et on rend dépendantes toutes les personnes qui vont

utiliser ces nouvelles semences. On les rend dépendantes non seulement de ces nouvelles semences, mais des produits qui les accompagnent. Nous voyons, nous, dans cette nouvelle dépendance une forme de néocolonialisme, avec comme couverture le prétexte de vouloir résoudre le problème de la malnutrition.

D'autre part, quand on dit que les OGM favoriseraient une moindre utilisation d'herbicides dans les cultures, ce n'est pas vrai : une plante qui résiste à un herbicide, ça fait dire à l'agriculteur que, puisqu'elle résiste, justement, en cas d'alerte, il peut y aller s'il en a les moyens ! Une de nos grandes interrogations au niveau du maïs génétiquement modifié pour résister à la pyrale, c'est qu'avec ce système-là, en permanence, un plant de maïs ainsi modifié va produire la toxine contre la pyrale ; on excite la bête, et la bête va développer plus rapidement des phénomènes de résistance. C'est un mécanisme classique, on l'a déjà vu avec les antibiotiques, et les OGM qu'on nous a proposés jusqu'ici ne permettent absolument pas de résoudre le problème des résistances.

Alors, le jour où il y aura de la sagesse au niveau de ces firmes, où on sera libéré de l'obsession du marché, de cette espèce de toxicodépendance par rapport au profit, le jour où les recherches se feront dans un contexte différent, nous, on entre en matière sur les OGM. Mais, pour le moment, on n'y voit pas d'intérêt agronomique pour les paysans. Il y a surtout un intérêt pour les gens qui commercialisent ces produits, avec des signaux qui montrent bien les intentions réelles de ces firmes : on a ainsi réussi à modifier génétiquement du blé pour le rendre stérile, c'est l'affaire du gène Terminator.

- Mais dans ce cas, les opposants ont gagné : Monsanto a dû reculer.

- Oui, parce qu'il y a eu des mouvements associatifs très forts. Mais cet exemple est quand même très symptomatique de ce que ces gens cherchent : c'est la dépendance du client. Et, pour les agriculteurs, c'est une aberration totale de parvenir à tuer la vie à l'intérieur d'une semence, parce que la germination c'est la vie.

- Le problème de la lutte contre la mondialisation, c'est qu'elle n'a pas de visage, et que l'idéologie ultralibérale qui la porte, ou



Couverture de "L'Hebdo" du 18 novembre 1999. Cuche divisé dans un dossier sur les résistances paysannes mondiales plutôt bien fait, qui vaut en tout cas mieux que son titre-choc. Subira-t-il le même retour de manivelle médiatique que son ami José Bové ?

qui la détourne à son profit, est systématiquement présentée comme une force irrésistible, synonyme de modernité.

- Le problème de l'ultralibéralisme aujourd'hui, c'est qu'en effet il est présenté comme inéluctable, comme l'orage qui arrivera en fin d'après-midi, et on ne peut rien faire. Je suis parfaitement conscient de ça. Si, toutes ces dernières années, une mobilisation forte, une résistance forte s'est développée contre l'économie globalisée - encore une fois, ce n'est pas être contre les échanges au niveau mondial, bien au contraire -, si cette résistance a redoublé d'intensité à l'occasion des luttes contre l'AMI et contre l'OMC, c'est bien parce que les pouvoirs politiques en place se sont déculottés et ne réagissent plus, y compris les pouvoirs de gauche. Et alors, heureusement qu'au niveau de la vie associative sont apparus des groupes comme ATTAC !

Ce qui me donne aussi un espoir, c'est que, concernant les OGM, s'il y a eu une espèce de moratoire, c'est parce qu'on a découvert qu'à partir du moment où le public est informé et qu'il a le choix, le fait de ne pas acheter est un indicateur fort. Si, dans un magasin, vous mettez des produits à base d'OGM et que, pendant deux mois, ces produits ne partent pas, l'information remonte très fort dans la filière. On a vu des chaînes de grands magasins en France, en Suisse, en Allemagne, affirmer clairement que leurs produits sont sans OGM. C'est parce que, concrètement, les gens ont boudé ça. On a donc redécouvert une force au quotidien, et je trouve cela extraordinaire.

- Dans une démocratie comme la nôtre, le succès d'une campagne de votation dépend souvent des moyens financiers que l'on peut investir. Globalement, la gauche et les Verts ont des moyens nettement inférieurs à leurs adversaires. Est-il pour vous possible de convaincre les électeurs même quand on n'a pas le « nerf de la guerre » ?

- C'est vrai que c'est un handicap de ne pas avoir 100.000 francs à claquer dans une campagne, sur des affiches, mais il y a d'autres moyens. Moi, j'utilise peu Internet, mais je sais qu'il y a de plus en plus de gens qui y vont et il y a peut-être là un potentiel. On sait que, pour Seattle, Internet a permis une mobilisation très importante. Le problème d'Internet, pour moi personnellement,

est que c'est une façon d'être reliés sans émotions et sans contacts.

Reste quand même, et c'est ce que j'ai fait quand je me suis engagé en politique, la capacité de se garder très disponible pour des assemblées, pour des débats, des réunions. Ce qu'on n'a pas en argent, on essaie de l'avoir en temps. Ça demande un engagement fort, bien sûr. Et ce qui peut quand même faciliter la circulation des idées en démocratie, c'est évidemment les relais médiatiques. Je dirai qu'en Suisse, en tout cas pour mon travail de porte-parole de l'UPS et maintenant de conseiller national, les médias relaient relativement bien. Evidemment, l'importance de la couverture médiatique d'une conférence de presse, par exemple, est très variable. On a vu avec Bové en France qu'il peut y avoir des emballements médiatiques qu'on ne maîtrise pas.

Comme j'ai aussi une attitude assez critique à l'égard de l'argent, je ne me vois pas partir dans une campagne à l'américaine, solliciter, solliciter... Peut-être est-ce une erreur, peut-être sommes-nous trop réservés, trop pudiques par rapport à l'argent : dans la campagne pour les dernières élections, le Parti a investi 15.000 francs, et moi 2.000 francs de ma poche. Mais le succès de mon élection, c'est aussi l'histoire du syndicat, c'est quinze ans de présence, c'est une cohérence. Le travail de terrain est très important. Je me suis rendu compte pendant l'hiver dernier, où j'ai été beaucoup sollicité pour aller parler d'OMC et d'OGM, que s'il n'y a pas une alerte, une « mobilisation » au niveau du terrain, dans les législatifs étatiques, que ce soit la Suisse ou ailleurs, les élus réagissent peu. A partir du moment où il y a des mouvements importants, des manifestations de résistance, à ce moment, l'attitude des élus change. Je crois donc que cela restera une de mes priorités que de ne pas abandonner le travail de terrain, le travail associatif. C'est aussi dans ces ambiances là que, moi, je suis le plus à l'aise. A partir du moment où les interventions sont très cadrées, minutées, où il est question de stratégies politiques, d'alliances qui tiennent ou qui ne tiennent pas, je suis assez vite fatigué de cette façon de fonctionner.

Propos recueillis par Roger Gaillard

« Une de mes priorités restera de ne pas abandonner le travail de terrain, le travail associatif. »

Construire la paix en Colombie : danger !

Au mois d'août, une collaboratrice de PBI, Manon Schick, a rendu visite aux équipes de volontaires qui travaillent pour la paix en Colombie. Elle nous livre son reportage d'un pays miné par la violence et où les défenseurs des droits humains sont de plus en plus menacés.

Au mur de son bureau, dans l'un des plus hauts édifices de Bogota, Alirio Uribe a affiché une photo de lui avec Jacques Chirac, tout sourire, qui lui remet le Prix des droits humains de la République française. Mais ce qui préoccupe cet avocat colombien, en ce mois d'août, ce ne sont pas les poignées de main avec les grands de ce monde. Assis dans son fauteuil, il regarde, mi-amusé, mi-apeuré, un tract qui circule ouvertement dans la capitale et où son nom figure en bonne place, parmi une trentaine d'autres: une nouvelle liste rouge des paramilitaires, qui le désigne comme «ennemi du processus de paix» et donc comme une cible à abattre. Pourtant, Alirio est tout sauf un ennemi de la paix: il est membre du Collectif d'avocats José Alvear Restrepo, qui offre une assistance juridique aux victimes de violations de la part des militaires et de la police. Mais en Colombie, prendre la défense des autres signifie bien souvent mettre sa propre vie en péril.

«Bien sûr, j'ai peur, mais je ne peux pas tout le temps vivre avec la peur. Alors je préfère en rire», dit-il en essayant de prendre un air nonchalant. «Lui a déjà été assassiné, il y a quelques semaines», poursuit-il en parcourant la liste de noms, «ceux-ci ont dû fuir le pays. Tous des défenseurs des droits humains, des gens qui s'engagent pour la paix... Pour nous, la situation est plus difficile que jamais.» Il y a quelques années, face aux menaces dont ils étaient victimes, les membres du Collectif ont demandé l'accompagnement protecteur des Brigades de Paix Internationales (PBI). Après une enquête exploratoire, PBI a ouvert en 1994 deux premières équipes de volontaires, à Bogota et à Barrancabermeja, puis une autre à Turbo, dans la région d'Uraba et enfin une nouvelle équipe l'année dernière à Medellin. Le travail de ces volontaires consiste à assurer une présence internationale auprès de défenseurs des droits humains menacés ou de populations déplacées, à appuyer cet accompagnement par des relations avec les autorités et les institutions, et à alerter les



Volontaire de PBI accompagnant des personnes déplacées dans la région tropicale de Turbo. Photo PBI/DR.

réseaux d'alerte urgente dans le monde entier en cas de crise. «Nous avons besoin d'un accompagnement international», explique Alirio Uribe. «Bien sûr, les volontaires ne seront jamais assez nombreux pour accompagner chacun d'entre nous, individuellement. Mais ce qui compte, ce n'est pas seulement leur présence physique, c'est toute la pression internationale qu'il y a derrière eux et sur laquelle nous pouvons compter. Car aujourd'hui, avec la mise en place du Plan Colombie, un plan pour éradiquer les cultures de drogue financé par les Etats-Unis, les violations des droits humains risquent d'être plus massives encore.»

La Colombie est un pays en guerre. On le remarque aux soldats et à la police omniprésents, bien sûr, mais aussi au fait que la paix est affichée partout, dans les spots publicitaires, sur des panneaux dans la rue, dans les courriers des lecteurs et dans toutes les bouches. Partout, sauf sur le terrain. Au milieu du conflit, la population civile est le plus souvent prise en étau, sans sortie de secours. Un exemple frappant est celui de San José de Apartado: pour se rendre dans

ce petit village, situé dans une région bananière au nord du pays peuplée essentiellement de Noirs, on emprunte une route de terre, le plus souvent inondée. La jeep qui fait le trajet s'arrête après huit kilomètres: un éboulement a rendu la voie impraticable, il faut continuer à pied, dans une chaleur moite. Aux abords du village, des panneaux indiquent les principes de ces paysans qui ont choisi de se constituer en communauté de paix. L'entrée est interdite à toute personne armée. Hélas, la tactique n'est guère concluante: depuis trois ans, plus de 70 membres de la communauté ont été assassinés par l'une ou l'autre partie du conflit. A croire que le seul mot de paix suffit à attiser la violence.

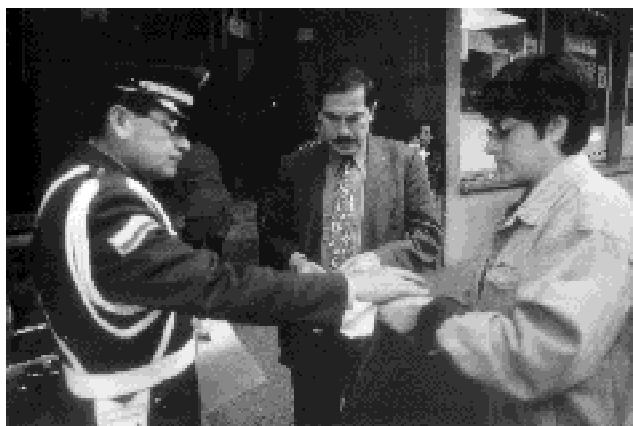
Sœur Clara, présente dans la communauté depuis deux ans, en a presque perdu la foi: «Je ne peux plus supporter toute cette injustice; j'en pleure tous les jours.» Dans le village, les gens vaquent à leurs occupations quotidiennes. Mais l'espoir n'y est plus: «Comment pouvons-nous survivre dans ce conflit, puisque personne ne respecte la population civile, pas même l'Etat?», s'in-

surge un cultivateur de bananes, qui a perdu un frère lors de la dernière attaque des paramilitaires, au mois de juillet, dans un hameau situé à trois heures de cheval de San José. Ils ont massacré six hommes, en plein jour... Le dernier recours des paysans est de s'adresser à la communauté internationale. Deux volontaires de PBI assurent déjà une permanence dans le village, 24 heures sur 24. Mais il faudrait une présence dans chacun des hameaux de la communauté. Et surtout une véritable mobilisation des ambassades étrangères en faveur de la paix. Malheureusement, les intérêts économiques priment trop souvent sur la question du respect des droits humains.

A Turbo, douze volontaires de PBI s'activent. Les dimanches ou les jours fériés, connaissent pas: les personnes déplacées ont besoin d'un accompagnement continu, le week-end y compris. Plusieurs milliers de déplacés de la région de Cacarica s'entassent dans un ancien gymnase sportif et dans des baraques de bois construites à la hâte. Ils croyaient que c'était provisoire, ils sont là depuis plus de trois ans. Certains d'entre eux ont tenté un retour sur leurs terres situées le long du fleuve Atrato. Ils sont accompagnés dans ce processus difficile par la Commission Justice et Paix, une ONG colombienne dont les membres, eux aussi menacés, bénéficient de l'accompagnement de PBI.

Ceux qui n'ont pas encore pu partir prennent leur mal en patience, dans des conditions d'exiguïté et d'hygiène déplorable. La plupart d'entre eux étaient paysans; sans leurs terres, ils ne sont plus rien. «Là-bas, le samedi soir, c'était la fête, les gens étaient heureux de vivre, même si la vie de paysan était rude. Ici nous sommes des assistés», se plaint une femme déplacée. «Les fêtes sont devenues rares, les hommes s'occupent en jouant aux dominos... Le pire, c'est qu'on croise parfois dans la rue les paramilitaires qui nous ont chassé de nos terres. Ils se baladent tranquillement, sans être inquiétés!»

Impunité, violence endémique, déplacements forcés de population: la tâche des défenseurs des droits humains colombiens est ardue. Dans ce contexte, le petit coup de pouce apporté par les 35 volontaires de PBI pour élargir leur espace d'action peut sembler dérisoire. Il est pourtant essentiel: «Si les condamnations à mort prononcées con-



tre chacun de nous n'ont pas été mises à exécution, c'est parce que nous ne sommes pas seuls. Les attaques et les menaces se heurtent à la solide muraille qu'est devenue PBI», a souligné Francisco Campo, de la Corporation régionale pour les droits humains, à l'occasion du cinquième anniversaire de PBI en Colombie.

Manon Schick

Sur les communautés de paix en Colombie, voir *Terres Civiles No 4*, mars 1999.

- ▲ La police est omniprésente en Colombie. Les volontaires de PBI n'échappent pas aux contrôles quotidiens.
 - ▼ Les déplacés, qui se sont constitués en communautés de paix, vivent dans des conditions précaires.
- Photos PBI /DR.

Fermeture du Projet Haïti

Après cinq ans de travail intense en Haïti, PBI a décidé de fermer ce projet suite à une évaluation approfondie. Celle-ci a montré que le Projet avait atteint son but de générer, dans l'ensemble de la société civile haïtienne, une sensibilité à la résolution non-violente des conflits, et de créer un réseau de personnes tout-à-fait capables de maintenir et développer cette sensibilité: le Groupe de Formateurs pour la Paix, qui a tout récemment obtenu la reconnaissance juridique de la part du gouvernement.

Comme l'affirme avec enthousiasme un membre de ce Groupe: «PBI laisse en Haïti des graines qui ont le potentiel de transformer le pays en dix ans.»

L'autre objectif initial du Projet, accompagner des personnes et organisations en butte à des menaces et intimidations, ne s'est jamais beaucoup développé, faute de demandes concrètes et adaptées aux possibilités de PBI.

Depuis la décision de clôture, une évaluation externe à PBI a été menée par une experte haïtienne, Mme Sabine Manigat. Son étude conclut que les excellents résultats du Projet sont dus aux «pratiques optimales» de PBI dans son approche de la collaboration avec les partenaires haïtiens. Elle recommande certaines des activités du Projet à l'étude de tout volontaire désireux de travailler dans l'éducation à la paix !

Le 15 juillet, une fête a réuni plus de 170 personnes dans la maison de PBI. Le 31 juillet, l'équipe quittait Haïti. Le bouclage du projet (fin de l'évaluation externe, archivage etc.) occupera encore bien des mois le Comité de projet. Des possibilités de «suivi à distance» sont à l'étude.

Philippe Beck

Au bonheur des livres

Voici des nouveautés parvenues ce trimestre à notre centre de documentation. L'éducation et la formation, notamment des jeunes, sont les principaux thèmes abordés, mais l'action politique et sociale n'est pas oubliée - signe peut-être d'un réjouissant réveil de la citoyenneté.

▼ Éducation spécialisée

Convaincue de la valeur d'une approche de la violence par la compréhension, l'auteure a esquissé un parcours de sensibilisation à la gestion constructive des conflits qu'elle a présenté à un groupe d'adolescents "cas sociaux". Son travail de mémoire comporte une présentation détaillée de l'expérience vécue en milieu institutionnel (y compris en annexe une transcription mot à mot des temps de travail de groupe).

Démarche féconde autant pour les jeunes que pour les éducateurs : "Chacun peut apprendre à tirer parti de sa propre vulnérabilité - reconnue, acceptée - l'énergie qui n'est plus violence sauvage, torrent impétueux, mais force tranquille et sereine, audace d'aller de l'avant pour devenir qui l'on est en profondeur".

Josiane Borgeat : *Maîtriser la violence par une approche constructive des conflits*, Mémoire de licence, Université de Genève (Sciences de l'éducation), 1999, 183+82 p. [BR 1696]

▼ Anarchisme

La revue anarchiste *Réfractions* dans son numéro de printemps 2000 nous gratifie d'une passionnante série d'articles sur la question de la lutte contre la violence, autour des thèmes du quotidien, de l'éthique, de l'Histoire et des publications anarchistes non-violentes.

Prêt

Les documents mentionnés sur cette page peuvent être empruntés au CMLK.

Le prêt est limité à un mois et à cinq documents. Les envois par la poste sont facturés 15 francs pour les frais.

Philippe Coutant montre la violence institutionnelle, aux sens anthropologique et psychanalytique, jusque dans les milieux anarchistes ; il questionne le pouvoir en milieu militant (et ce questionnement vaut aussi pour les mouvements non-violents !).

La grève générale de Kapp en 1920 et la libération de l'Inde inspirent deux articles. L'étude des revues *Anarchisme et non-violence* (1964-1974) et *Graswurzelrevolution* (depuis 1972) nous présente des groupes qui ont choisi l'action directe non-violente.

"Violence, contre-violence, non-violence anarchistes", *Réfractions* n°5, Dardilly, printemps 2000, p. 3-120. [335.83 REF-O]

On trouve *Réfractions* à la Librairie du Boulevard à Genève.

▼ Formation à la non-violence en Afrique

"Cemanuel s'est écrit peu à peu au Rwanda au fil des animations consacrées à former des formateurs à la non-violence active dans le cadre du Service d'Animation Théologique (SAT) du diocèse de Butare (là où l'auteur vit et travaille depuis trois ans). [...] Il est le fruit de sessions co-animées avec Mme Hildegard Goss dans plusieurs pays de l'Afrique francophone depuis 1994. [Il] est conçu pour que toutes celles et tous ceux qui voudraient enseigner la NVA puissent le faire en ayant comme outil de base un guide pédagogique simple et une méthode qui a fait ses preuves [...]. [Il] s'adresse à tous les habitants de la région des Grands Lacs".

Présenté comme un modèle de plan pour un séminaire de cinq jours, ce livre réunit de nombreux exercices, des apports théoriques, il relate des actions non-violentes et reprend des articles parus dans les *Cahiers de la Réconciliation*. Si la plus grande partie du contenu est reprise d'autres sources, il y a également des apports de l'Afrique noire et des exemples de diverses régions du monde qui ont toute leur valeur dans une tentative

de laisser la non-violence se dire en termes non occidentaux.

Alfred Bour : *Oser la non-violence active : Une force au service de la paix*, SAT, Butare (Rwanda), 1998, 373 p. [370.114 BOU]

▼ Médiations & école

C'est presque par hasard qu'Annie Cardinet, intéressée aux méthodes d'apprentissage et de médiation dans le cadre scolaire, a perçu les liens pouvant exister avec les formes de médiation interpersonnelle comme la médiation familiale ou pénale.

Dans ce livre issu de son travail de doctorat en sciences de l'éducation, elle commence par établir une philologie des mots "médiation" et "médiateur". Puis elle recense et analyse les formes de médiation interpersonnelle et intra-personnelle en France, et ce qu'elles ont en commun. Finalement elle considère les applications à l'école. C'est une approche essentiellement formelle, basée sur son expérience initiale avec les travaux de Reuven Feuerstein.

Les médiations interpersonnelles sont critiquées pour leur « bricolage » : "On ne trouve pas de conceptualisation d'attitudes du médiateur, de qualités à mettre dans l'interaction, pour que le processus dynamique de la médiation se mette en place" (p. 91).

Le modèle proposé pour une "séance de médiation" est dû à R. Feuerstein, il est formel et insiste sur l'acceptation de ne pas détenir la vérité et l'acceptation du changement. Le contexte reste celui de l'enseignement.

Les conclusions des chapitres sont souvent convaincantes. Cependant l'objet du livre est la transmission du savoir et de la culture (respectueuse et humaniste), l'attitude nécessaire des enseignants dans cette transmission. Il ne s'agit pas ici de "médiation scolaire par les pairs".

Annie Cardinet : *Ecole et médiations*, Ed. Érès, 2000, 254 p. [371.3 CAR]

▼ École et conflit

Ce dossier présente plusieurs témoignages sur le thème de la formation des adultes concernés par les conflits à l'école : Bernadette Bayada, le groupe théâtral "Entrée de Jeu", les formations du MAN-68 en Alsace, celles de l'IFMAN en Haute-Normandie, et Alain Guillotte, animateur de sessions en Franche-Comté (son livre "Violence et éducation" est en bibliothèque au CMLK).

La revue *Non-violence actualité* a décidé de développer l'activité "centre de ressources" et ce numéro va dans ce sens. Vraiment adéquat et utile. Merci et bravo à Christian Le Meut, journaliste qui a animé cette revue depuis 12 ans, et qui s'en va vers de nouvelles aventures, en Bretagne.

Non-violence actualité : mensuel pour la résolution non-violente des conflits, n°247, juillet-septembre 2000. La collection de cette publication peut être consultée au CMLK (dès 1986) [P.NVA]

▼ Formations et interventions en thérapie sociale

Charles Rojzman et son équipe ont créé un centre de recherches, de formation et d'échanges sur les pratiques démocratiques. Un des outils de ce centre est "une école de formateurs aux pédagogies de la gestion des conflits et au renouvellement des pratiques démocratiques". Un autre outil, la revue trimestrielle, aborde la pratique et la théorie.

Charles Rojzman, directeur de rédaction, n'est pas inconnu du mouvement non-violent : il a signé quatre articles dans la revue *Alternatives Non Violentes* entre 1996 et 2000 et il a préfacé l'ouvrage de Marshall Rosenberg sur la communication non-violente *Les mots sont des fenêtres (ou des murs)*.

Thierry Quinqueton, co-rédacteur en chef, témoigne de la situation en Afrique du Sud et signe aussi un article historique sur Saül Alinsky (il a publié en 1989 *Saül Alinsky, organisateur et agitateur* et a décrit "L'arme de l'humour chez Saül Alinsky" dans *Alternatives Non Violentes* n°93, 1994).

Un entretien de Véronique LeGoaziou (autre co-rédactrice en chef) avec Philippe Breton aborde "Les enjeux des développements technologiques et scientifiques pour la dé-

mocratie". On y parle de cybernétique, de culture américaine, de violence, d'informatique (militaire ou libertaire), d'information et de communication ...

Plus de dix ans d'expérience "consacrées au développement de méthodes de formation des acteurs de la politique urbaine et à des interventions en thérapie sociale" ... et aujourd'hui une revue superbe nous permettant d'apprécier la qualité du travail fait par ce groupe.

Impatiences démocratiques, n°3, mars 2000. Revue trimestrielle, 44 pages format magazine, 50 FFR au numéro, 100 FFR par an. (Centre impatiences démocratiques en Arles, 66 rue du 4 septembre, F-13200 Arles - impatiences.democratiques@wanadoo.fr).

Michel Mégard



A Moscou, des mères russes manifestent contre la guerre en Tchétchénie. (c) Epix. Photo tirée du livre "Non à la guerre, disent les femmes" (Unesco).

Catalogue & nouveautés

Des listes bibliographiques peuvent être faites à la demande. Le catalogue informatisé peut être consulté au CMLK ou (bientôt) sur internet <www.cmlk.ch>. Vos suggestions de nouvelles acquisitions sont bienvenues.

▼ Culture de paix

An 2000, «Année internationale de la culture de la paix»! Loin des proclamations et des déclarations, les ouvrages suivants, chacun à sa manière, dénoncent l'incohérence des gouvernements et nous rappellent l'évidence, à savoir qu'on ne peut instaurer une culture de paix en continuant de préparer la guerre.

Jean-Marie Muller, en collaboration avec Alain Refalo, **Vers une culture de non-violence**, Editions Dangles, 2000 (330 p.) (Cote 322.6 MUL)

Cet ouvrage est un recueil d'articles parus dès les années 70. Ces articles ainsi que l'entretien qui les précède rendent bien compte de la lutte que Jean-Marie Muller mène depuis près de trente ans, dans l'opinion publique et auprès des pouvoirs de l'Etat et de l'Eglise, pour promouvoir la non-violence comme alternative possible à la logique de la violence. Il ne peut y avoir de violence légitime, même étatique. «L'urgence, aujourd'hui, est de sortir de ce système. Il s'agit d'une véritable révolution culturelle.»

Dominique Roger, **NON à la guerre, disent les femmes / Women say NON to war**, Editions UNESCO, 1999 (81p.) (Cote 327.172 ROG)

Publié à l'occasion de l'Année internationale de la culture de la paix, ce magnifique album de photos de presse exprime de manière poignante la condamnation par les femmes de la culture de violence et de guerre dans laquelle nous vivons. Ces femmes qui protestent, qui fuient, qui pleurent, qui soignent, nous les voyons quotidiennement dans les médias au fil des guerres qui se succèdent. Réunies dans cet album elles témoignent avec force de cet «*actif dégoût de la guerre*» que Bertha von Sutter voulait promouvoir (1905: prix Nobel de la paix, citée en première page). D'autres paroles de femmes sont citées qui renforcent la portée de l'image.

Dé légitimer l'arme nucléaire, Stop Essais / Damoclès, 1999 (95 p.) (Cote 322.8 DEL)

En faisant le point sur la reprise en France des essais nucléaires (1995), sur le non-respect des accords sur le désarmement, sur l'émergence en Asie de nouvelles puissances

ces nucléaires, l'association Stop Essais rappelle l'urgence d'un désarmement total et rend compte de l'importante mobilisation des 1500 mouvements du Réseau Abolition 2000. Elle appelle la France à ouvrir la voie vers une destruction massive de l'arme nucléaire.

Moratoire ouest-africain sur les armes légères, UNIDIR / CRNUPDA, 2000 (texte français et anglais, 79 p.)

(Cote 341.73 MOR)

Il s'agit de très officiels rapports de conférences et plans d'application du moratoire (signé en 1998) mais aussi d'appels de la société civile, en particulier des femmes de Bamako, aux gouvernements signataires. A les parcourir, on a une idée de l'ampleur des problèmes que posent la «*détention illicite et la circulation anarchique des armes légères*» dans ces pays.

▼ L'après-conflit

Astrid Astolfi, **Reconstruction après la guerre**. L'exemple de Pakrac (Croatie), L'Harmattan / Editions ies, 1999 (287 p.)

(Cote 322.6 AST)

Pakrac est une petite ville située sur la ligne de démarcation entre les secteurs serbe et croate d'une Zone de Protection des Nations-Unies. Sa population mixte a été décimée et la ville détruite aux trois quarts pendant la guerre (1991), et l'ONU a chargé l'ARK (Campagne anti-guerre Croatie) de superviser un projet de reconstruction et de réconciliation pour lequel l'ARK a demandé l'aide de volontaires.

Dans le cadre d'un travail de recherche à l'Institut d'Etudes sociales à Genève, Astrid Astolfi a suivi ce projet pilote (1993-1997). Elle en rend compte, l'analyse et l'évalue avec finesse, et son grand souci d'objectivité et de clarté nous aide à progresser à travers le dédale des parties en présence - ONU, ONGs locales et internationales, administrations locales, groupes antagonistes, volontaires - avec lesquelles il fallait négocier, planifier, décider à divers niveaux. Autant d'obstacles et de conflits auxquels il a fallu faire face dans un contexte matériel difficile. Si l'on veut un tant soit peu comprendre la complexité de la situation d'après-guerre en ex-Yougoslavie, il faut lire l'histoire de ce projet: il est exemplaire à plusieurs titres, dans l'engagement des personnes qui l'ont mené, dans sa mise

en oeuvre, dans ses échecs et ses réalisations. «*Peut-être les participants au projet auraient-ils dû avoir plus conscience, dès le début, du décalage existant entre l'objectif de la reconstruction matérielle et sociale et l'objectif affiché à long terme de réconciliation et de changement de mentalités en vue de plus de tolérance*», dit Astrid Astolfi dans ses conclusions. On ne peut qu'espérer que cette expérience soit prise en compte par celles et ceux qui, à l'avenir, participeront au long processus de démocratisation et de reconstruction de la société civile en ex-Yougoslavie.

Desmond Tutu, **Il n'y a pas d'avenir sans pardon**, Albin Michel, 2000 (283 p.)

(Cote 968 TUT)

Chaleureux, généreux, émouvant de sincérité, Desmond Tutu raconte sa bouleversante et éprouvante expérience de président de la Commission Vérité et Réconciliation. Citant de nombreux extraits de dépositions, il relate comment, avec les membres de la Commission, il a accompagné opprimés et oppresseurs vers la réconciliation, sans jamais se départir de l'inébranlable conviction que le pardon doit être demandé et accordé pour qu'une réconciliation durable soit possible. Pardon auquel il convie «*bourreaux et victimes*» en Israël, en Irlande du Nord, au Rwanda, en ex-Yougoslavie: «*... les ennemis sont des alliés, des collègues, des collaborateurs potentiels. (...) Ce qui s'est produit chez nous pourrait se produire ailleurs. Peut-être Dieu a-t-il choisi intentionnellement un endroit aussi inattendu afin de prouver que cela pouvait se passer n'importe où.*»

▼ Jeunes

Paroles de bonté, recueillies et présentées par Jean-Marie Muller, Albin Michel Jeunesse, collection «Paroles», 1999 (60 p.)

(Cote 301.632 PAR)

Dans la belle collection «Paroles» destinée aux jeunes, voilà un deuxième recueil de textes choisis et présentés par Jean-Marie Muller. Ces paroles de bonté sont choisies entre autres chez Simone Weil, Vaclav Havel, Kant, le Dalai Lama ou Jacques Brel. Elles sont moins accessibles que les paroles de non-violence mais J.-M. Muller oriente le lecteur dans sa présentation: «*Sans la possibilité d'être violent, l'homme n'aurait*

pas la liberté d'être bon. (...) C'est dans la bonté envers autrui que le moi s'affirme et se construit comme être humain. (...) Et j'expérimente la bonté non pas lorsque moi-même je suis bon - comment en être sûr? - mais lorsque je rencontre un autre homme qui fait preuve de bonté à mon égard. J'éprouve la bonté de l'autre par le bien qu'elle me fait, par la force qu'elle me donne. La force de l'espérance.»



La cause des femmes passe aussi par l'humour. Dessin de Catherine Beaunez. Amnesty, "Cent dessins pour la liberté", Le Cherche Midi, 1990.

Jacques Sémelin, **La non-violence expliquée à mes filles**, Seuil, 2000 (61 p.)

(Cote 322.6 SEM)

Expliquer la non-violence pour la mettre à la portée des enfants n'est pas une mince affaire. Jacques Sémelin le fait avec tact et simplicité dans un dialogue où le père «spécialiste» et ses filles (8 et 13 ans) abordent des situations de conflit comme le racket ou l'abus d'autorité ou encore l'histoire du combat de Gandhi et de Martin Luther King. C'est un vrai petit manuel de savoir-être non violent que l'auteur offre aux jeunes lecteurs et à tous les éducateurs. Extrait du dialogue au sujet d'un enfant battu :

«*C'est vrai qu'il est difficile de ne pas se sentir victime. Pourtant, il ne peut y avoir de solution non violente à un conflit si la victime ne se prend pas en charge elle-même. Ne plus vouloir être victime, ne plus accepter d'être le souffre-douleur des autres, c'est le début d'une démarche non-violente.*»

Alain Guillotte, **Violence et éducation**. Incidents, incivilités et autorité dans le contexte scolaire, PUF, 1999 (238 p.)

(Cote 301.633 GUI)

«*Des incidents et des infractions graves au sein de l'école sont de plus en plus souvent commentés sur la place publique et servent de toile de fond à des polémiques non stric-*

tement éducationnelles. C'est toute la politique d'éducation et la compétence de l'ensemble des catégories d'éducateurs (enseignants, parents, éducateurs spécialisés) qui sont mis en cause. Dans ce contexte, l'auteur se propose de prendre un peu de distance, d'abord en essayant de clarifier le concept de violence, ensuite en inventoriant les diverses explications proposées par les théoriciens des sciences humaines pour expliquer la fréquence et l'intensité des phénomènes. (...) Il est montré comment un accès de violence se fabrique et comment y contribue l'ensemble des usagers habituels et occasionnels de l'école. (...) Il en ressort que les questions de l'autorité et des limites sont fondamentales...» (texte de présentation)

Dans la dernière partie de son ouvrage, l'auteur, psychologue théoricien et praticien, donne des pistes d'analyse, d'actions, de mesures à prendre pour favoriser une meilleure «sécurité scolaire»: réflexion globale qui concerne tous les niveaux du système, de la formation des éducateurs à l'orientation des élèves.

▼ Résistances civiles

Jean-Pierre Lavaud, **La dictature empêchée**. La grève de la faim des femmes de mineurs. Bolivie 1977-1978, CRNS Editions, 1999 (200p.) (Cote 980 LAV)

Invité par Jacques Sémelin à participer à un séminaire sur les résistances civiles, l'auteur, professeur de sociologie, ressort les documents accumulés à l'époque sur cette grève que l'avait fasciné. Ce sont ces documents qui constituent le matériau de base de la recherche qu'il décide d'entreprendre alors dans le cadre de la nouvelle «sociologie de l'événement» - en l'occurrence la protestation collective. L'auteur se défend de récrire l'histoire de la grève des femmes de mineurs, il veut «seulement avancer des hypothèses quant aux raisons de son succès.» Lecture qui s'avère passionnante une fois le lecteur familiarisé avec les clés d'analyse que l'auteur lui donne, en introduction, dans l'exposé de sa méthode et à chaque étape de sa démarche.

Jeanne Golay

Quelques souvenirs en marge de l'exposition "Un poing c'est tout ?" à Lausanne du 10 au 27 mai 2000

J'y suis allée trois fois pour la permanence et l'accueil. En arrivant, j'ai fait un tour sommaire de l'expo pour flâner l'atmosphère, pour repérer les lieux, pour voir avec qui j'allais partager mes 5 heures de garde. L'atmosphère était bonne : c'est curieux comme on s'entend vite avec ceux et celles qui regardent dans la même direction que nous. Le passage des consignes avec l'équipe du matin s'est bien passé, mais où sont les clefs pour fermer ce soir ? Emotions, téléphones ... Heureusement, Sandrine était là et elle a tout arrangé.



Le Couloir miné de l'exposition. Le CMLK est en train d'organiser sa circulation en Suisse romande. Des informations plus précises vous seront données dans le prochain *Terres Civiles*. (Photo : Ana Vulic)

- * En général, visiteurs et visiteuses préféraient se débrouiller seuls : le chemin était bien balisé. L'arrivée des classes mettait du mouvement. Pas de désordre ni de violence (devenue violence dans le livre d'or des commentaires), seuls les gros dés ont disparu.
- * La vidéo violente a été très prisee par les jeunes, exclusion faite d'un garçon d'une classe de sourds-muets qui s'est éloigné immédiatement en me faisant signe qu'il ne supportait pas de voir l'innommable.
- * Les mines éclataient sous les pieds les plus futés ... Des jeunes filles refaisaient le parcours pour voir ...
- * J'ai surpris un élève qui, montrant à un copain noir le portrait de M.L. King, lui disait: "Il est des tiens, il est bien!"
- * Deux jeunes filles d'un collège de Prilly préparaient un travail sur la non-violence: elles étaient ravies de trouver du matériel et avides de renseignements.
- * Un grand monsieur remâchait des violences subies, était fâché et a même sorti son couteau suisse sans trop nous émouvoir. Nous étions, autant que possible, assertives et lénifiantes, ma collègue mieux que moi.
- * Une dame "électrifiée" est arrivée vers la fermeture : "Il ya 20 ans que j'endure des violences : je veux m'en sortir, apprendre à me pacifier avec moi-même, comprendre." Encouragée et nantie de documents, elle a accepté de partir.
- * Grimant sur une échelle comme une gymnaste, mon amie a interrompu les films, nous avons tout rangé et j'ai apporté les clefs au sympathique policier, très souriant. Les enfants des écoles me suggèrent de finir ici, comme dans une redac : c'était très bien, nous avons appris des choses et nous avons été très contents ...

Violetta Fasanari-Bourquin

► CMLK, PBI et MIR

Formation à la résolution non-violente des conflits 2000-2001

Cette formation complète en 12 sessions remporte un succès croissant, mais il reste encore des places. Dépêchez-vous de vous inscrire auprès de : Rolf Keller, Schlossstrasse 39, 3672 Oberdiessbach. Tél. 031 771 27 43.

Prix des sessions : Fr. 60.- par journée pour les membres du CMLK, du MIR ou de PBI; Fr. 120.- pour les non-membres.

Lieux : les samedis à Lausanne; les week-ends à Longirod (VD).

Intendance : pour les samedis, les participant-e-s apportent leur pique-nique de midi, les boissons chaudes et froides sont offertes; pour les week-ends, ajouter Fr. 70.- environ pour frais de pension à payer sur place.

Communication non-violente

30 septembre et 1er octobre, du samedi 10h au dimanche 17h

A partir des sentiments et des besoins de chacun, s'entraîner à s'exprimer avec sincérité et à écouter avec empathie.

Animation : Chantal Furrer et Chantal Varrin

Les émotions dans les conflits

28 octobre, 9h-17h

Lorsque montent en nous certaines émotions, nous nous sentons submergés, paralysés, et la communication se brouille, aussi bien avec soi-même qu'avec autrui. Cette session explore le rôle que jouent les émotions dans le cadre de la résolution d'un conflit.

Animation : Chantal Furrer et Chantal Varrin

L'action non-violente

18 novembre, 9h-17h

L'action non-violente prolonge la résolution non-violente des conflits proprement dite lorsque tout dialogue est impossible; elle vise justement à permettre ce dialogue, en modifiant le rapport de forces dans le conflit. Cette session étudiera des outils d'analyse soignée de la situation problématique et l'élaboration d'une stratégie d'action non-violente.

Animation : Philippe Beck et Marlyse Gehret

Introduction à la médiation

9 décembre, 9h-17h

La médiation permet d'aider les personnes en conflit à nouer ou renouer le dialogue, à mettre à plat tous les aspects du conflit, puis à imaginer et trier de possibles solutions. Cette session est une introduction pratique à cette technique et aux "savoir être" qui lui sont propres.

Animation : Chantal Furrer et Philippe Beck

► Pour les parents

Programme de la Fédération suisse pour la formation des parents

Inscription au 021/922.31.22

L'empathie, écouter et exister

11 novembre 2000, 9h-17h

Lieu : Maison de la Femme, Lausanne

Le but de cette journée est d'apprendre à rester présent à soi-même tout en pratiquant une écoute active et dénuée de jugement. Les participant-e-s seront invité-e-s à s'exercer sous la forme de jeux de rôle à partir de leur expérience personnelle.

Animatrice : Anne Bourrit, formatrice en Communication non violente selon de processus de Marshall Rosenberg.

Prix : Fr. 120.- (90.- pour les membres de la FSFP).

► Arche de SAINT-ANTOINE

Le programme des sessions 2000-2001 est disponible au 0033 476 36 45 52.

A la découverte de mon propre clown

Du 27 octobre à 10h au 29 octobre 2000 à 17h

Chacun abrite en lui un clown qui demande à être révélé. Le clown est cette partie de nous qui prend du recul et qui dit, en toute simplicité, celui que nous sommes au plus profond. Emotions et rires sont au rendez-vous.

Animation : Abraham Cohen Solal, psychologue, comédien et metteur en scène.

Inscription au 0033 468 96 19 19. Prix : 450 FF (animation) + pension complète 360 FF

► ASMED-GENEVE

Prochaine journée d'**introduction à la médiation de quartier** : samedi 18 novembre. Prochaine formation de base (5 jours) : prin-

temps 2001. Organisation "Association genevoise pour la médiation de quartier (AsMéd-GE)". Inscription chez Catherine Terret Favre, 30A avenue des Verchères, 1226 Thônex, 022/349.34.73 au plus tard douze jours avant la journée d'introduction. Coût de la journée : de Fr. 30.- à Fr. 60.-, selon vos possibilités. CCP 12-15251-8

RENDEZ-VOUS

du CMLK



Marche de l'Espoir à Genève

Dimanche 8 octobre de 11h à 17h

Le CMLK participe cette année à la Marche de l'Espoir organisée par Terre des Hommes / Suisse. Plus de 5.000 enfants marcheront du Quai du Mont-Blanc au Jardin Botanique : leurs kilomètres additionnés permettront de récolter des fonds destinés à une "République des enfants" de Colombie. Nous aurons un stand d'information, venez nous y rejoindre !

Apéro Ma Non Troppo

Sandrine et Roger vous invitent à boire de savoureux jus d'automne dans nos locaux, 52 rue de Genève, le **jeudi 26 octobre dès 18 heures**. Que vous soyez déjà bénévoles ou simples membres curieux de mieux connaître votre association, venez tchatcher en compagnie de celles et ceux qui font vivre le CMLK. Merci de vous annoncer au secrétariat pour nous permettre de bien organiser cette rencontre.